RAPPORT ANNUEL
31.12.24

R-CO WM STRATEGIC VALUE

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

publique de droit belge à compartiments multiples

Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements

répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et des documents d'informations clés.

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 5
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 5
1.2 . RAPPORT DE GESTION 7
1.2.1 . Informations aux actionnaires 7
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés 12
1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.24 14
1.4 . BILAN GLOBALISE 19
1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE 20
1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION 21
1.6.1 . Résumé des règles 21
1.6.2 . Taux de change 22
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT ALCHEMY 23
2.1 . RAPPORT DE GESTION 23
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 23
2.1.2 . Cotation en bourse 23
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 23
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille 26
2.1.5 . Distributeurs 26
2.1.6 . Indice et benchmark 26
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 26
2.1.8 . Politique future 27
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque 27
2.2 . BILAN 28
2.3 . COMPTE DE RESULTATS 29
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 30
2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24 30
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 31
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 32
2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 33
2.4.5 . Performances 33
2.4.6 . Frais 33
2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 33
3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT CALAMANE 35
3.1 . RAPPORT DE GESTION 35
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 35
3.1.2 . Cotation en bourse 35
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 35
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille 36
3.1.5 . Distributeurs 36
3.1.6 . Indice et benchmark 37
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 37
3.1.8 . Politique future 38
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque 38
3.2 . BILAN 39
3.3 . COMPTE DE RESULTATS 40
3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 41
3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24 41
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 42
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 43
3.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés 43
3.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 44
3.4.6 . Performances 44
3.4.7 . Frais 45

3.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations 46
4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GEMMA 47
4.1 . RAPPORT DE GESTION 47
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 47
4.1.2 . Cotation en bourse 47
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 47
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille 48
4.1.5 . Distributeurs 48
4.1.6 . Indice et benchmark 49
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 49
4.1.8 . Politique future 49
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque 49
4.2 . BILAN 50
4.3 . COMPTE DE RESULTATS 51
4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 52
4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24 52
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 53
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 54
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 55
4.4.5 . Performances 55
4.4.6 . Frais 56
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 57
5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT MILA PROTOCOLE 58
5.1 . RAPPORT DE GESTION 58
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 58
5.1.2 . Cotation en bourse 58
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 58
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille 60
5.1.5 . Distributeurs 60
5.1.6 . Indice et benchmark 60
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 60
5.1.8 . Politique future 61
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque 61
5.2 . BILAN 62
5.3 . COMPTE DE RESULTATS 63
5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 64
5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24 64
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 65
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 66
5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 67
5.4.5 . Performances 67
5.4.6 . Frais 68
5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations 69
6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM LT GROWTH 70
6.1 . RAPPORT DE GESTION 70
6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 70
6.1.2 . Cotation en bourse 70
6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement 70
6.1.4 . Gestion financière du portefeuille 71
6.1.5 . Distributeurs 71
6.1.6 . Indice et benchmark 72
6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice 72
6.1.8 . Politique future 72
6.1.9 . Indicateur synthétique de risque 73
6.2 . BILAN 74
6.3 . COMPTE DE RESULTATS 75

6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES **76**
6.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24 76
6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille) 78
6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR) 78
6.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés 79
6.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 79
6.4.6 . Performances 79
6.4.7 . Frais 80
6.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations 81

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège de la SICAV

Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique

Date de constitution de la SICAV

23 mai 2013

Conseil d'administration de la SICAV

Président

- Madame Anne-Sophie Eymeoud, Managing Director de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français.

Administrateurs

- Monsieur Jean-François Piraud, Managing Director, Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français ;
- Monsieur Alexandre Dubois, Project Management Officer de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français ;
- Monsieur Xavier de Laforcade, Associé-Gérant au sein de Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français ;
- Monsieur Jean van Caloen, Administrateur indépendant ;
- Monsieur Alexandre Deveen, Administrateur indépendant.

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Monsieur Jean-François Piraud, Managing Director, Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français ;
- Monsieur Alexandre Dubois, Project Management Officer de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français.

Type de gestion

Sicav ayant désigné une société de gestion d'organismes de placement

Dénomination : Rothschild & Co Asset Management

Forme juridique : Société en commandite simple

Siège : 29, avenue de Messine – 75008 Paris - France

Constitution : 23.12.2016

Durée : 22.12.2115

Autres organismes de placement collectif belges pour lesquels la Société de gestion est désignée :

- Elan Participations
- R-co WM RDT-DBI

Conseil d'Administration :

RAM Gestion, SAS : Associé-Gérant
Didier Bouvignies : Associé-Gérant
Pierre Baudard : Associé-Gérant
Emmanuel Petit : Associé-Gérant
Yoann Ignatiew : Associé-Gérant
Vincent Rasclard : Gérant

Commissaire titulaire de la Société de gestion : Cailliau Dedouit et Associés

Commissaire suppléantde la Société de gestion : KPMG SA

Capital souscrit et libéré : 1.818.181,89 euros entièrement libéré

Commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises S.R.L., ayant son siège Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem dont le représentant permanent est Monsieur Tom Renders.

Promoteur

Rothschild & Co Asset Management, Avenue de Messine 29, 75008 Paris

Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, **CACEIS Bank, Belgium Branch**, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736.

CACEIS Bank, Belgium Branch a été désignée par la Sicav comme dépositaire aux termes d'un contrat de dépositaire daté du 22 novembre 2021, tel que modifié au fur et à mesure (le « Contrat de dépositaire » ou « Depositary Agreement ») conformément aux règles relatives aux OPCVM et autres dispositions légales applicables.

Les investisseurs peuvent consulter, sur demande auprès du siège de la Sicav, le Contrat de dépositaire afin de mieux comprendre et connaître les obligations et responsabilités du Dépositaire.

Gestion financière du portefeuille

Rothschild & Co Asset Management a sous-délégué la gestion du portefeuille :

- Du compartiment Calamane : à CA Indosuez Gestion, 17 rue du docteur Lancereau, 75008 Paris et à Rothschild & Co Martin Maurel, 29 Avenue de Messine, 75008 Paris

- Des compartiments R-co WM LT Growth et Mila Protocole : à Rothschild & Co Martin Maurel, 29 Avenue de Messine, 75008 Paris

- D'une partie du compartiment Alchemy : à UBS La Maison de Gestion, 4, Place Saint Thomas d'Aquin, 75007 Paris.

Gestion administrative et comptable

CACEIS Bank, Belgium Branch SA, Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles

Service financier

CACEIS Bank, Belgium Branch SA, Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild & Co Martin Maurel, établissement de crédit de droit français

Liste des compartiments et des classes d'actions

- R-co WM LT Growth – Classe C
- Gemma – Classe C
- Calamane – Classe C
- Mila Protocole – Classe C
- Alchemy – Classe C

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

Sicav publique à compartiments multiples, qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des Sociétés et des associations

Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Il est rappelé à l'investisseur que la valeur de son investissement peut augmenter comme diminuer et qu'il peut donc recevoir moins que sa mise.

Type de risque	Définition concise du risque	R-co WM LT Growth	Gemma	Calamane	Mila Protocole	Alchemy
Risque de marché	Risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de crédit	Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Moyen	Faible	Faible	Faible	Moyen
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change	Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de conservation	Risque de perte des actifs détenus par un dépositaire/sous-dépositaire	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de capital	Risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Risque de performance	Risque pesant sur la performance	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de flexibilité	Manque de flexibilité du produit même et les restrictions limitant la possibilité de passer à d'autres fournisseurs	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque d'inflation	Risque lié à l'inflation	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de contrepartie	Risque de défaillance des contreparties lorsque le compartiment a recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré)	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de durabilité	Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

	un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs.					

(1) Il est rappelé à l'investisseur que le capital ne bénéficie ni d'une garantie ni d'un mécanisme de protection.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Rien à signaler.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Rien à signaler.

Politique de rémunération

Au niveau de la société de gestion

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

Présentation générale

La politique de rémunération est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

La politique de rémunération est structurée de manière à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes de sorte qu'à poste, niveau de séniorité et performance équivalents, les femmes et les hommes sont rémunérés de la même manière. Sur ce sujet, R&Co AM publiera toutes les informations nécessaires dans le respect de ses obligations règlementaires et/ou légales.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

Pratiques de rémunération au sein de R&Co AM

Les augmentations de rémunération fixe pour l'année « n+1 » ainsi que la rémunération variable au titre de l'année « n » sont annoncées courant décembre « n » aux collaborateurs après validation des enveloppes dans un premier temps par le Comité exécutif de R&Co AM, puis, dans un second temps, revue par le Comité des Nominations et Rémunérations de Rothschild Martin Maurel (ci-après « RMM »), pour une mise en application effective des augmentations de rémunération fixe en avril « n+1 » et un versement de la rémunération variable en mars « n+1 ».

Rémunération fixe

Tous les collaborateurs (cadres ou employés) reçoivent une rémunération fixe déterminée selon les trois critères suivants :

- Le poste : compétences requises, niveau de responsabilité et d'autonomie
- Le collaborateur : savoir-faire, savoir être, expérience, maitrise du poste
- Le marché : interne et externe, son évolution (ressources rares, etc)

Rémunération variable

L'ensemble des collaborateurs est susceptible de bénéficier d'une rémunération variable.

La rémunération variable est versée sur la base de critères permettant de mesurer les performances individuelles et collectives (cf. paragraphe 3).

La politique du Groupe Rothschild & Co (ci-après « Groupe R&Co ») conduit à considérer la performance globale de l'individu, et notamment sa contribution aux résultats de son équipe, sans tenir compte de manière exclusive des bénéfices engendrés par cet individu.

Les rémunérations variables individuelles sont déterminées dans le respect du règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » et intègrent le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité.

Les rémunérations variables ne sont pas garanties. Si elles le sont (dans un contexte d'embauche exclusivement), la garantie est limitée à un an.

Rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Critères de performance

Pour l'ensemble des collaborateurs de R&Co AM, le respect des politiques et engagements ESG, ainsi que la contribution au développement commercial ESG de R&Co AM font partie des critères de mesure de la performance annuelle. Les équipes plus directement impactées par les sujets ESG (Gérants de fonds, analystes, commerciaux, équipes compliance et risques) définiront un objectif ESG complémentaire en adéquation avec leur métier.

En complément, et outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

Définition de la Population Régulée (ci-après « Population Régulée »)

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale, hors Associés Gérants [(1)]
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines [(2)]
- Fonction risques et contrôle
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des autres preneurs de risques

[(1)] : Les Associés gérants sont exclus car en vertu de leur mandat, ils sont responsables de manière indéfinie sur leur patrimoine personnel et ne perçoivent aucun type de rémunération, étant précisé que les dividendes versés par la société de gestion n'entrent pas dans le champ d'application des Directives AIFM ou UCITS.
[(2)] : Les responsabilités de la fonctions Ressources humaines sont portées par les Associés gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe R&Co.

Les principes d'identification de la Population Régulée sont arrêtés et revus annuellement par le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance de R&Co AM, ainsi que par le Comité des rémunérations et des nominations et de RMM.

Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe R&Co est examinée et revue annuellement au niveau de R&Co. Les annexes de cette politique prévoient notamment le sous-groupe de consolidation dépendant de la compagnie financière holding Rothschild & Co Wealth & Asset Management ainsi que les sociétés de gestion du Groupe R&Co, en ce compris R&Co AM, pour lesquelles des dispositions spécifiques sont détaillées. Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM examine et revoit régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération et notamment les dispositions applicables spécifiquement aux filiales sociétés de gestion de RMM. Il en rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM est composé à la date des présentes de trois membres, nommés parmi les membres du Conseil d'administration de RMM, à savoir :

- Sylvain Héfès (Président) ;
- Luce Gendry ; et
- Alain Cornu Thénard.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM peut inviter les responsables de fonctions clés, et tout autre personne dont la présence est utile aux travaux du comité, lors des débats sur les sujets entrant dans leur champ de compétence. Il peut recourir aux services de tout conseil juridique ou autre conseil professionnel et solliciter tout rapport, étude ou enquête qu'il estime nécessaire pour l'aider à s'acquitter de ses obligations.

Modalités de versement de la partie variable de la rémunération

En adéquation avec les règlementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes composant la Population Régulée sera en partie différée uniquement si le montant de rémunération variable dépasse un certain seuil.

Dans ce cas, le dispositif suivant est appliqué :

- Au moins 50% de la part variable de rémunération est versée de manière différée ;
- La rémunération variable différée est étalée sur une période de 3 ans ;
- La rémunération variable différée est indexée sur l'évolution d'un fonds de fonds gérés exclusivement par R&Co AM.

Les rémunérations variables attribuées à la Population Régulée sont soumises aux règles de Malus et de Clawback décrites dans la politique de "Malus et de Clawback" de R&Co AM qui prévoit la possibilité de réduire des sommes acquises ou en cours d'acquisition sous certaines conditions.

Interdiction de recours à des stratégies de couverture

Le recours des collaborateurs à des stratégies de couverture personnelle ou des assurances afin de contrecarrer l'incidence des risques incorporés dans leurs modalités de rémunérations est strictement interdit. Tout règlement dû dans le cadre des plans de rémunération différée est conditionné à l'engagement du collaborateur de ne pas mettre en œuvre de stratégies de couverture.

Autres types de rémunérations

Rémunérations variables garanties et Primes de bienvenue

Dans certains cas, R&Co AM peut être amenée à attribuer :
- Une rémunération variable garantie prévoyant que la rémunération variable d'un collaborateur ne pourra pas être inférieure à un certain montant ;
- Une prime de bienvenue afin d'inciter un collaborateur à rejoindre R&Co AM.

Ces types de rémunérations ne seront attribuées ou versées que dans le cas où :
- Ils demeurent exceptionnels ;
- Ils sont liés à un contexte d'embauche d'un nouveau collaborateur ;
- Ils sont limités à une année maximum ;
- Ils ne dégradent pas de manière significative la situation financière de R&Co AM ;
- Le collaborateur concerné n'a pas déjà bénéficié d'une rémunération de même type au sein de R&Co AM.

La mise en place d'une rémunération variable garantie vise à éviter qu'un nouvel entrant ne soit incité à prendre des risques excessifs durant sa première année afin de se voir attribuer une rémunération variable.

Les montants des rémunérations variables garanties ou primes de bienvenue seront définis au cas par cas.

« Buy-outs »

Dans certains cas, R&Co AM peut également être amenée à attribuer un « buy-out » à un nouveau collaborateur.

La mise en place d'un « buy-out » vise à compenser au nouveau collaborateur toute rémunération variable différée qui ne lui serait pas versée du fait de sa démission.

Le « buy-out » attribué ne saurait être plus favorable en termes de montant ou de durée (durée du différé ou durée de la rétention) que la rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur.

Dans le cas particulier et exceptionnel où R&Co AM attribuerait un « buy-out » en lieu et place d'une rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur, ce « buy-out » serait dès lors soumis à la politique de rémunération variable différée de R&Co AM applicable à la Population Régulée au moment de l'attribution.

Primes de rétention

Une prime de rétention peut être attribué à un collaborateur :
- Dans des circonstances exceptionnelles ;
- Dans le cas de la réorganisation, restructuration ou fermeture d'une activité, et que le maintien dans l'activité d'un collaborateur est nécessaire sur une certaine période ;
- Afin de réduire un risque métier ;
- Lorsque la Direction Générale après consultation du Comité des rémunérations et des nominations de RMM considère que cette attribution est compatible avec la nécessité d'établir, de mettre en place et de maintenir une politique et des pratiques de rémunération alignées avec une gestion efficace et saine du risque.

Indemnités de départ

En cas de départ d'un salarié, R&Co AM pourrait être amenée à verser des sommes au salarié en vertu des dispositions légales, réglementaires, conventionnelles et/ou contractuelles en vigueur.

Au titre de l'année 2024, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

R&Co Asset Management Exercice 2024	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	**165**	**20,1**	**12,3**	**7,8**
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	**42**	**8,8**		
dont Gérants et Analystes	*32*	*6,9*		
dont Autre Population Régulée	*10*	*1,9*		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

Au niveau de la Sicav

Octroi des rémunérations et autres avantages (art. 213/3 de la loi)

Commissions et frais

Le tableau des « commission et frais » repris dans la fiche propre à chaque compartiment au sein du prospectus de la SICAV reprend les différentes rémunérations et frais applicables. Il y a lieu de distinguer :

Les commissions et frais non récurrents supportés par l'investisseur.

Les commissions et frais récurrents supportés par chaque compartiment. Les commissions et frais récurrents supportés par la SICAV.

Frais supportés par la SICAV

La SICAV supporte l'éventuelle rémunération octroyée aux administrateurs et aux personnes physiques chargées de la direction effective.

Actuellement, seuls les deux administrateurs indépendants sont rémunérés, cette rémunération étant fixe et s'élevant pour chacun à 5.000 euros par an. En effet, les personnes chargées de la direction effective ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration exercent leur mandat à titre gratuit.

Autres avantages

Aucun autre avantage n'est octroyé par la SICAV. Aucune commission de surperformance n'est actuellement prélevée par la SICAV.

Principe de calcul de la rémunération

La rémunération fixe octroyée aux administrateurs indépendants est déterminée en lien avec l'exercice de leurs fonctions, indépendamment des performances du secteur (art. 213, alinéa 1, 5° de la loi).

Aucune rémunération variable n'est versée à ce jour aux administrateurs indépendants. Si le Conseil d'Administration devait décider de l'octroi d'une rémunération variable, celle-ci serait fixée conformément à l'article 213/2, alinéa 1 de la loi.

Autres règles applicables

La SICAV ne dispose pas de collaborateurs utilisant des stratégies de couverture personnelle ou des assurances liées à la rémunération ou à la responsabilité pour contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans ses conventions de rémunération (art. 213/2, alinéa 1, 17° de la loi).

Etant donné la structure actuelle de la SICAV, aucun régime particulier n'est applicable dans les cas suivants : En cas de résiliation anticipée d'un contrat (art. 213/2, alinéa 1, 11° de la loi).

En matière de pension (art. 213/2, alinéa 1, 16° de la loi.

Mise à disposition de la politique de rémunération

Un exemplaire papier de la politique de rémunération est mis gratuitement à disposition des participants de la SICAV sur simple demande au siège de la SICAV.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Non applicable

Mécanisme de gestion du risque de liquidité : *Redemption gates*

La Sicav peut recourir pour l'ensemble des compartiments à des procédés spécifiques lui permettant de faire face de manière adéquate au risque de liquidité. En particulier, la Sicav pourra, en application de l'article 198/1 de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012, décider de n'exécuter que partiellement des ordres des actionnaires sortants lorsque la variation négative du solde du passif du compartiment pour un jour donné dépasse pour le jour concerné 10% de la valeur nette d'inventaire.

La suspension concerne uniquement la partie des demandes de rachat qui excède ce seuil et sera appliquée dans la même proportion à toutes les demandes de sortie affectées par le mécanisme. La mesure de suspension de l'exécution des demandes de rachat a un caractère provisoire et se décide jour par jour.

Les participants concernés sont informés individuellement dans les plus brefs délais de la suspension de l'exécution des demandes de rachat, le cas échéant par l'intermédiaire de leur distributeur. A cette occasion, la Sicav communique également les informations utiles pour permettre aux participants, le cas échéant, de révoquer l'ordre concerné.

L'exécution des rachats suspendus est reporté à la première valeur nette d'inventaire après la suspension.

Cette décision de suspension sera publiée sur le site de l'association belge des asset managers : http://www.beama.be/fr.

Une politique d'application de ce mécanisme est disponible sur demande au siège de la Société de Gestion.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Durant la période du présent rapport, aucun compartiment n'a été concerné par ce mécanisme.

Droit de vote

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par la loi ou les statuts, les décisions au cours d'une Assemblée Générale des actionnaires de la SICAV dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votant. Les décisions relatives au compartiment seront également prises, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les statuts, à la majorité simple des actionnaires du compartiment concerné présents ou représentés et votant.

D'une manière générale, des assemblées générales peuvent se tenir pour chaque compartiment, dans les mêmes conditions que pour les autres Assemblées Générales.

Lorsque les actions sont de valeur égale, toute action entière donne droit à une voix. Lorsque les actions sont de valeur inégale, toute action entière confère de plein droit un nombre de voix proportionnel à la partie du capital qu'elle représente, en comptant pour une voix l'action représentant la quotité la plus faible; il n'est pas tenu compte des fractions de voix.

1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

Dans la calme progression continue des marchés « actions » tout au long de l'année, l'été 2024 fait tache. Sa forte volatilité lors des trois premiers jours de bourse du mois d'août enregistre une chute significative des indices, avec une baisse de 6,4 % de l'indice mondial des actions (MSCI World, en devises locales). L'explication de ce dérochage surprise tient dans le débouclage massif des positions de carry trade sur le yen japonais, à la suite de la hausse des taux directeurs opérée par la Banque Centrale japonaise (BoJ), mais aussi du fait de craintes accrues quant à une possible récession aux États-Unis ou à une intensification des tensions au Moyen-Orient.

Fort heureusement, cette « panique » sur les marchés est rapidement oubliée et laisse place à l'évènement financier le plus attendu des deux dernières années. Le 18 septembre, la première baisse des taux directeurs par la FED a enfin lieu ! Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l'emploi et estimant qu'ils surpassent désormais les craintes d'une résurgence de l'inflation, la FED réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision marque un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du Higher for Longer. Ce geste inaugure un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.

Sur le plan politique, aux Etats-Unis, cette année d'élection présidentielle délivre son lot de rebondissement. Alors que Donald Trump affronte un parti démocrate forcé de s'adapter au désistement de Joe Biden, Kamala Harris émerge comme une candidate de poids. Elle ne réussira cependant pas à arrêter le Red Sweep, une victoire totale du camp républicain à la présidence, au Sénat et à la Chambre des représentants. Dans le sillage de ces résultats, le marché « actions » américain s'envole sur de nouveaux sommets, porté par les promesses de dérégulations et de baisses des impôts sur les

sociétés. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continental le Parlement Européen ne ressort pas bousculé par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre, censuré quelques mois après, entraîne la sous performance relative du CAC 40. Enfin, l'antipathie affichée de Donald Trump au commerce mondial participe également à la déstabilisation des marchés « actions » français, comme celui des marchés « actions » européens ou asiatiques.

De leur côté, les marchés « actions » chinois ont accueilli, à fin septembre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui mets en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser, temporairement, un marché « actions » domestique amorphe.

Au 31 décembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI World, progresse de 19%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 25% et témoin de l'exceptionnel parcours des Magnificent Seven de 48% et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative, adossée à une économie nationale solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a ramené la performance du CAC 40 à 1% alors même que l'Euro Stoxx 50 affiche une hausse de 12%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 8%, notamment marqué par le MSCI China qui passe d'une performance de 4% à fin août à 19% à la fin de l'année, conséquence des mesures monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa progression avec une évolution des prix de 27% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour la première catégorie, de 5% pour celle des entreprises et de 7% pour les entreprises à rendement.

Politique future

Nous privilégions une diversification des poches géographiques, au-delà de notre biais domestique, en conservant la surpondération relative des « actions » américaines. Ces dernières sont soutenues par une situation macroéconomique favorable, de bons résultats d'entreprises, et des perspectives économiques positives liées à l'élection de Donald Trump. D'autre part, nous continuons d'afficher une vision résolument positive sur le marché « obligataire » après une augmentation graduelle et disciplinée de notre pondération à cette classe d'actifs entamée mi-2022. Nous mettons l'accent sur des fonds à maturité afin de bénéficier du portage et de fixer un rendement élevé, ainsi que sur les obligations souveraines à maturité longue (7-10 ans) pour protéger les portefeuilles en cas de récession.

*Toutes les données sont en devises locales, total return, au 31/12/2024.

Deloitte.

R-co WM Strategic Value SA

Sicav de droit belge, catégorie OPVCM

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de R-co WM Strategic Value SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de R-co WM Strategic Value SA (« la société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 18 mars 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de R-co WM Strategic Value SA durant 12 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 391 722 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 48 881 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un apercu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
Calamane	EUR	187 297 279,40	30 661 930,90
Gemma	EUR	62 009 433,46	8 775 482,85
R-Co Wm LT Growth	EUR	85 011 932,74	6 268 984,79
Mila Protocole	EUR	42 358 050,82	3 128 723,12
Alchemy	EUR	15 045 524,66	45 524,66

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions, du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Zaventem.

Le commissaire

Digitally signed by
Tom Renders
DocuSign
Signed By: Tom Renders (Signature)
Signing Time: 21-Mar-2025 | 08:29 CET
C: BE
Issuer: Citizen CA
139F82D6E8CB49F48BC52F3B5846D9D1

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Tom Renders

1.4 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**391.722.221,08**	**363.910.600,77**
I. Actifs immobilisés	**8.624,97**	**5.163,69**
A. Frais d'établissement et d'organisation	8.624,97	5.163,69
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**387.118.503,69**	**365.240.502,10**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	4.712.694,92	12.181.159,20
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	26.061.457,95	20.304.622,90
B. Instruments du marché monétaire	4.534.110,00	12.949.645,97
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	200.654.818,68	190.771.469,01
E. OPC à nombre variable de parts	151.557.989,76	130.638.142,15
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		-1.751.617,67
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		96.012,44
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	-402.567,62	51.068,10
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-35.030,52**	**-33.862,04**
B. Dettes	-35.030,52	-33.862,04
IV. Créances et dettes à un an au plus	**246.179,42**	**-22.648.179,78**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	35.513,19	17.071.665,91
b. Avoirs fiscaux	61.169,23	52.520,40
c. Collatéral	277.649,44	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-39.582.303,65
c. Emprunts (-)	-128.152,44	
d. Collateral (-)		-190.062,44
V. Dépôts et liquidités	**4.976.148,59**	**22.225.775,12**
A. Avoirs bancaires à vue	4.110.200,96	17.863.326,37
C. Autres	865.947,63	4.362.448,75
VI. Comptes de régularisation	**-592.205,07**	**-878.798,32**
B. Produits acquis	134.076,95	174.587,26
C. Charges à imputer (-)	-726.282,02	-1.053.385,58
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**391.722.221,08**	**363.910.600,77**
A. Capital	347.833.762,55	314.833.723,09
B. Participations au résultat	-4.992.187,79	-2.771.082,01
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	48.880.646,32	51.847.959,69
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	**-30.883,63**	**273.642,08**
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	-30.883,63	273.642,08
II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		**7.975.384,62**
A. Contrats d'option et warrants achetés		7.560.000,00
B. Contrats d'option et warrants vendus		415.384,62
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	**11.463.203,87**	**25.459.508,14**
A. Contrats à terme achetés	11.463.203,87	6.462.958,14
B. Contrats à terme vendus		18.996.550,00

1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**46.651.480,05**	**48.111.555,53**
A. Obligations et autres titres de créance		
a.Obligations	-1.537.499,90	1.224.968,48
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	3.652.330,77	1.943.284,81
B. Instruments du marché monétaire		112.210,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	32.771.925,11	43.889.533,85
E. OPC à nombre variable de parts	6.081.143,00	10.156.133,36
F. Instruments financiers dérivés		
e.Sur actions		
i. Contrats d'option	-1.111.639,54	-2.133.775,76
l.Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-53.194,65	116.973,97
ii. Contrats à terme	86.375,96	-3.742.286,35
m.Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	-25.070,13	43.820,22
H. Positions et opérations de change		
a.Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-21.690,95	68.853,45
b.Autres positions et opérations de change	6.808.800,38	-3.568.160,50
II. Produits et charges des placements	**4.469.739,77**	**5.725.933,45**
A. Dividendes	3.564.230,23	4.607.765,56
B. Intérêts		
a.Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	736.204,85	1.234.139,91
b.Dépôts et liquidités	404.772,30	225.119,71
C. Intérêts d'emprunts (-)	-31.913,11	-36.969,24
E. Précomptes mobiliers (-)		
b.D'origine étrangère	-195.049,19	-323.135,39
F. Autres produits provenant des placements	-8.505,31	19.012,90
III. Autres produits	**2.378,33**	**120,27**
B. Autres	2.378,33	120,27
IV. Coûts d'exploitation	**-2.227.076,54**	**-1.989.649,56**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-268.667,30	-133.237,43
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-60.266,93	-62.174,71
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière	-1.659.006,82	-1.531.929,00
b.Gestion administrative et comptable	-91.949,77	-80.720,67
E. Frais administratifs (-)	-24.529,30	-11.002,48
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.242,89	-1.018,32
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.249,95	-10.000,05
H. Services et biens divers (-)	-61.155,28	-33.857,10
J. Taxes	-42.071,02	-81.445,05
K. Autres charges (-)	-5.937,28	-44.264,75
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**2.245.041,56**	**3.736.404,16**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**48.896.521,61**	**51.847.959,69**
VI. Impôts sur le résultat	**-15.875,29**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**48.880.646,32**	**51.847.959,69**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**43.888.458,53**	**49.076.877,68**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	48.880.646,32	51.847.959,69
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-4.992.187,79	-2.771.082,01
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-43.888.458,53**	**49.076.877,68**

1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, …).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

1.6.2 . Taux de change

	31.12.24		31.12.23	
1 EUR	1,4948	CAD	1,4642	CAD
	0,9412	CHF	0,9260	CHF
	7,4578	DKK	7,4529	DKK
	0,8292	GBP	0,8691	GBP
	8,0686	HKD	8,6314	HKD
	1,0389	USD	1,105	USD

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT ALCHEMY

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment ALCHEMY a été lancé le 8 octobre 2024.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation – classe C : du 30 septembre 2024 au 8 octobre 2024 au prix de 100,00 EUR par part.

2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Le compartiment « ALCHEMY » (ci-après « le **Compartiment** ») a pour objectif de faire bénéficier l'investisseur, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille diversifié de produits d'actions et de taux de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de sa rentabilité attendue.
Le gestionnaire tendra, sur la durée de placement recommandée, à surperformer son indice de référence [25% MSCI Daily TR Net Emu LC (NDDLEMU), 25% MSCI Daily TR Net World Ex EMU $ converti en euros (NDDUWXEM), 50% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Euro (LBEATREU)].

Pour ce faire, le compartiment investit en actions et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que, par exemple, les certificats d'investissement ou warrants) ainsi qu'en produits de taux et/ou en parts d'OPC de même nature.

Politique de placement du Compartiment

Catégories d'actifs autorisés :

Les actifs de ce Compartiment seront investis principalement :
- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que les certificats d'investissement ou warrants) ;
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables ; et
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC, dont les OPC cotés/ETF) de type ouvert.

Les actifs du Compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du Compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Stratégie particulière :

Le Compartiment peut par conséquent investir :

- entre 30 et 70 % de son actif net en actions et produits assimilés aux actions (y compris via les OPC/ETF), selon les attentes d'évolution des marchés financiers. Les actifs pourront également être placés à concurrence de maximum 50 % de l'actif net du Compartiment en actions et/ou OPC (dont les ETF) de sociétés cotées sur les marchés des pays hors OCDE. L'exposition aux actions de petite et micro capitalisation ne dépassera pas 15%.

- entre 20 et 70% de son actif net en titres obligataires et en instruments du marché monétaire (y compris via les OPC), dont 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles.
  Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront des gouvernements, le secteur public, le secteur privé, le secteur financier et/ou des institutions supranationales. Ceux-ci auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les obligations pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés ne bénéficiant pas de rating ou bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 20% maximum de l'actif net du compartiment.
  Le Compartiment peut investir à hauteur de 30% de son actif net dans des obligations subordonnées (dont 10% maximum de son actif net dans des CoCos).
  Les obligations à taux fixe ou variable pourront également être émises par des sociétés cotées sur les marchés hors OCDE (dont marchés émergents), ainsi qu'en obligations émises par des Etats hors OCDE ou des sociétés dont le siège est situé dans des pays hors OCDE. Ces investissements s'effectueront à concurrence de maximum 20% de l'actif net du Compartiment.

- entre 0 % et 100 % de son actif net dans des OPCVM ou autres OPC dans les limites et aux conditions fixées par l'Arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, dont des OPC cotés/ETF, des OPC monétaires, et jusqu'à 20% maximum de son actif net dans des OPCVM de type alternatif répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et ayant une stratégie d'investissement alternative telle que :
    - Les stratégies « Long/Short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.

    - Les stratégies « Arbitrage/Relative value », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.

    - Les stratégies « Global Macro », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.

    - Les stratégies « Systématiques », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,…). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.

    - Les stratégies « Situations Spéciales »/« Event-driven », auxquelles le compartiment pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

La gestion alternative ou à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

- entre 0 % et 10 % de son actif net en dépôts et

- entre 0 % et 10 % de son actif net en liquidités.

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment pourra également avoir recours dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés à titre de couverture du portefeuille, tels que (i) des futures et options (sur actions ou devises) et (ii) des forwards.
Néanmoins, le Compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de taux et de crédit.
L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

L'exposition totale du portefeuille aux marchés actions, directe ou indirecte via les OPC, et y compris résultant de l'utilisation de dérivés ou son exposition induite par l'utilisation des dérivés, ne saurait en aucun cas être supérieure à 70% de l'actif net du Compartiment.

L'exposition totale du portefeuille aux marchés de taux, directe ou indirecte via les OPC, et y compris résultant de l'utilisation de dérivés ou son exposition induite par l'utilisation des dérivés, ne saurait en aucun cas être supérieure à 70% de l'actif net du Compartiment.

L'exposition totale du portefeuille au risque de change, directe et indirecte via des OPC, et y compris résultant de l'utilisation de dérivés, ne saurait dépasser 100% de l'actif net du Compartiment.

L'exposition globale aux marchés actions, au marché des devises ou au marché des taux, y compris les éléments hors bilan et comprenant l'exposition résultant de l'utilisation de dérivés, ne dépassera pas 110% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés :

En vue de réaliser son objectif d'investissement, notamment dans le pilotage de son exposition au marché action, devises et taux, l'utilisation de titres intégrant des dérivés pourra s'effectuer jusqu'à 70% de l'actif net du Compartiment. Cette limite inclut le recours aux (i) obligations « callable /putable », (ii) obligations convertibles (jusqu'à 20% de l'actif net), (iii) CoCos (jusqu'à 10% de l'actif net), (iv) bons de souscriptions (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés en vue de réaliser l'objectif de gestion.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 70 % de l'actif net du Compartiment.
L'exposition globale du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 70 % de l'actif net du Compartiment.
L'exposition globale du portefeuille au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100 % de l'actif net du Compartiment.
L'exposition globale aux marchés actions, au marché des devises, ou au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110% de l'actif net du Compartiment.

Critère de sélection des titres :

La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents du compartiment, repose sur les critères suivants :

- une analyse macroéconomique mondiale et la valorisation relative des classes d'actifs permettent de déterminer la proportion d'actions, d'obligations et de monétaire détenus dans le compartiment ;
- une sélection de titres reposant sur une décote marquée et/ou une perspective de croissance durable ainsi qu'une grande liquidité des sous-jacents.

Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.
Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change :

Le Compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.
Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de Compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

Dépôts à terme

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des dépôts assortis d'une maturité inférieure ou égale à trois mois afin de générer un rendement sur les actifs liquides du Compartiment.

Emprunts d'espèces

Le Compartiment peut emprunter jusqu'à 10 % de son actif, principalement pour gérer les procédures de règlement différé liées aux souscriptions ou rachats d'actions du Compartiment par les investisseurs.

2.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.6 . Indice et benchmark

Le gestionnaire du compartiment a pour objectif de surperformer un indice de référence et utilise un indice de référence afin de déterminer la commission de performance.

L' indice de référence utilisé est :

25% MSCI Daily TR Net Emu LC, 25% MSCI Daily TR Net World Ex EMU $ (converti en euros), 50% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Euro.

MSCI

« MSCI » est fourni par MSCI Limited.

Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, MSCI Limited ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. Les dispositions transitoires suivant le Brexit autorisent la poursuite de l'utilisation des indices de référence gérés par des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni et autorisés par la Financial Conduct Authority en tant qu'administrateur non basé dans l'UE pendant une période transitoire.

Bloomberg

« Bloomberg » est fourni par Bloomberg Index Services Limited.

Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, Bloomberg Index Services Limited ne figure plus dans le registre des administrateurs et de référence de l'AEMF. Bloomberg Index Services Limited (BISL) est autorisé par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni à effectuer l'administration des indices de référence en vertu de la réglementation britannique sur les indices de référence. Les dispositions transitoires suivant le Brexit autorisent la poursuite de l'utilisation des indices de référence gérés par des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni et autorisés par la Financial Conduct Authority en tant qu'administrateur non basé dans l'UE pendant une période transitoire.

2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2024, l'économie mondiale a démontré une résilience remarquable. Le recul progressif de l'inflation a permis aux banques centrales d'entamer un cycle d'assouplissement monétaire ; la croissance a tenu le cap ; et les entreprises ont enregistré une hausse significative de leurs bénéfices.

Les marchés actions mondiaux ont globalement brillé, le MSCI All Country World Index clôturant l'année sur une progression de 15,7%. Des disparités régionales se sont dessinées. Les États-Unis s'imposent en tête de peloton, avec un S&P 500 en hausse de 23,3%. La Chine, malgré le bruit de fond, affiche une performance plus qu'honorable, le Hang Seng progressant de 17,7%. La Zone euro fait figure de lanterne rouge, freinée par des tensions géopolitiques et une instabilité politique persistante, termine l'année avec une hausse plus modeste, de 8,3%.

Le ralentissement de l'inflation en 2024 a ouvert la voie à un assouplissement monétaire généralisé, permettant aux banques centrales d'amorcer un cycle de baisse des taux. La BCE et la Fed ont chacune réduit leurs taux directeurs de 100 points de base. Toutefois, en dépit d'une amplitude similaire, leurs niveaux de taux diffèrent en fin d'année, s'établissant à 3% pour la BCE et à 4,25% pour la Fed. Cette divergence reflète des dynamiques économiques distinctes, et témoigne d'une stratégie monétaire idoine aux réalités locales. L'inflation se rapproche de l'objectif des 2% en Zone euro, tandis qu'elle reste ancrée au-dessus des 3% pour sa composante core aux États-Unis.

L'année 2024 fut une année résolument politique avec, en tête de liste, la victoire de Donald Trump aux élections américaines. Les marchés financiers ont accueilli ce résultat avec optimisme, misant sur une relance économique soutenue par une baisse des impôts. En Chine, le gouvernement a mis en place une série de mesures destinées à stabiliser son secteur immobilier et à stimuler la demande intérieure. Ces annonces avaient déclenché une réponse rapide et énergique des marchés financiers, qui s'est ensuite atténuée au quatrième trimestre. L'Europe a de son côté été marquée par des élections qui ont renforcé la fragmentation politique au sein du Parlement européen, rendant les consensus plus difficiles à atteindre. En France, une crise politique majeure s'est illustrée par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin, plongeant le pays dans une impasse électorale persistante. En Allemagne, l'éclatement de la coalition gouvernementale en fin d'année a ouvert la voie à des élections anticipées prévues pour début 2025.

2.1.8 . Politique future

La gestion de la Sicav Alchemy a démarré au cours du mois d'Octobre 2024 dans un contexte d'élections présidentielles américaines, nous arriverons progressivement vers une pondération en action proche du Benchmark soit 40 % en actions. Le reste de la Sicav sera investi en obligations de crédit et en monétaire.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque

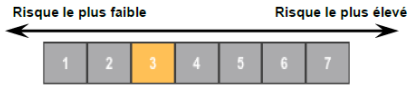

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

2.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN	
TOTAL DE L'ACTIF NET	**15.045.524,66**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**15.038.076,43**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	
a. Actions	4.368.244,46
E. OPC à nombre variable de parts	10.669.831,97
IV. Créances et dettes à un an au plus	**3.416,42**
A. Créances	
a. Montants à recevoir	3.416,42
V. Dépôts et liquidités	**34.197,08**
A. Avoirs bancaires à vue	34.197,08
VI. Comptes de régularisation	**-30.165,27**
C. Charges à imputer (-)	-30.165,27
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**15.045.524,66**
A. Capital	15.000.000,00
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	45.524,66

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS	
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**61.603,14**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	
a. Actions	-74.168,73
E. OPC à nombre variable de parts	67.192,04
H. Positions et opérations de change	
b. Autres positions et opérations de change	68.579,83
II. Produits et charges des placements	**26.587,84**
A. Dividendes	9.218,52
B. Intérêts	
b. Dépôts et liquidités	17.960,42
C. Intérêts d'emprunts (-)	-274,70
E. Précomptes mobiliers (-)	
b. D'origine étrangère	-316,40
IV. Coûts d''exploitation	**-42.666,32**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-10.214,46
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-566,21
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	
a. Gestion financière	-22.619,46
Classe C	-22.619,46
b. Gestion administrative et comptable	-582,43
E. Frais administratifs (-)	-625,00
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.250,00
H. Services et biens divers (-)	-3.313,29
J. Taxes	-3.194,17
Classe C	-3.194,17
K. Autres charges (-)	-301,30
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-16.078,48**
Sous Total II + III + IV	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**45.524,66**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**45.524,66**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS	
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**45.524,66**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	45.524,66
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-45.524,66**

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
ACTIONS							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*4.368.244,46*		*29,05%*	*29,03%*
États-Unis				**1.243.096,93**		**8,27%**	**8,26%**
AES CORP	14.504	USD	12,87	179.677,04		1,19%	1,19%
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	2.169	USD	65,73	137.230,12		0,91%	0,91%
HUNTINGTON BANCSHARES INC	11.260	USD	16,27	176.340,55		1,17%	1,17%
MERCADOLIBRE INC	111	USD	1.700,44	181.681,43		1,21%	1,21%
MICROSOFT CORP	345	USD	421,50	139.972,57		0,93%	0,93%
NEWMONT CORP	4.851	USD	37,22	173.793,65		1,16%	1,16%
SCHLUMBERGER LTD	2.106	USD	38,34	77.720,70		0,52%	0,52%
UBER TECHNOLOGIES INC	3.043	USD	60,32	176.680,87		1,18%	1,17%
France				**970.490,64**		**6,45%**	**6,45%**
AIR LIQUIDE SA	1.109	EUR	156,92	174.024,28		1,16%	1,16%
ALSTOM	8.186	EUR	21,56	176.490,16		1,17%	1,17%
BNP PARIBAS	2.015	EUR	59,22	119.328,30		0,79%	0,79%
CAPGEMINI SE	946	EUR	158,15	149.609,90		0,99%	0,99%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	262	EUR	635,50	166.501,00		1,11%	1,11%
PERNOD RICARD SA	1.693	EUR	109,00	184.537,00		1,23%	1,23%
Chine				**644.709,11**		**4,29%**	**4,28%**
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	15.600	HKD	82,40	159.313,88		1,06%	1,06%
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	30.000	HKD	46,05	171.219,29		1,14%	1,14%
TENCENT HOLDINGS LTD	3.600	HKD	417,00	186.054,58		1,24%	1,23%
TONGCHENG TRAVEL HOLDINGS LT	56.800	HKD	18,20	128.121,36		0,85%	0,85%
Îles Caïmans				**527.759,06**		**3,51%**	**3,51%**
GRAB HOLDINGS LTD - CL A	15.457	USD	4,72	70.225,28		0,47%	0,47%
KINGDEE INTERNATIONAL SFTWR	131.000	HKD	8,53	138.491,19		0,92%	0,92%
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	3.048	USD	64,18	188.295,93		1,25%	1,25%
STONECO LTD-A	17.043	USD	7,97	130.746,66		0,87%	0,87%
Canada				**381.594,47**		**2,54%**	**2,54%**
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	2.193	CAD	104,08	152.694,30		1,02%	1,02%
IVANHOE MINES LTD-CL A	6.515	CAD	17,06	74.355,03		0,49%	0,49%
NGEX MINERALS LTD	17.227	CAD	13,41	154.545,14		1,03%	1,03%
Pays-Bas				**281.579,66**		**1,87%**	**1,87%**
AIRBUS SE	837	EUR	154,78	129.550,86		0,86%	0,86%
ASML HOLDING NV	224	EUR	678,70	152.028,80		1,01%	1,01%
Royaume-Uni				**178.131,99**		**1,18%**	**1,18%**
ASTRAZENECA PLC	1.411	GBP	104,68	178.131,99		1,18%	1,18%
Allemagne				**140.882,60**		**0,94%**	**0,94%**
VONOVIA SE	4.805	EUR	29,32	140.882,60		0,94%	0,94%
Total ACTIONS				**4.368.244,46**		**29,05%**	**29,03%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				3.445.609,18		22,91%	22,90%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				3.445.609,18		22,91%	22,90%
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	9.127	EUR	138,23	1.261.625,21	0,26%	8,39%	8,39%
R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	1.398	EUR	478,24	668.579,52	0,02%	4,44%	4,44%
R-CO CONVICTION SUBFIN C EUR	7.270	EUR	102,76	747.065,20	1,08%	4,97%	4,96%
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES C EUR	6.553	EUR	117,25	768.339,25	0,16%	5,11%	5,11%
OPC-Actions				579.016,66		3,85%	3,85%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				287.817,34		1,91%	1,91%
R CO CORE EQUITY EUROPE NI	298	EUR	965,83	287.817,34	1,14%	1,91%	1,91%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				291.199,32		1,94%	1,94%
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	1.242	EUR	234,46	291.199,32	0,05%	1,94%	1,94%
OPC-Monétaires				6.645.206,13		44,19%	44,17%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				6.603.305,23		43,91%	43,89%
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART I C	7	EUR	248.127,40	1.736.891,77	0,00%	11,55%	11,55%
AVIVA MONETAIRE ISR CT -C-	590	EUR	2.376,15	1.401.928,50	0,04%	9,32%	9,32%
CPR CASH P SICAV	72	EUR	23.600,78	1.699.256,16	0,15%	11,30%	11,29%
SG MONETAIRE PLUS 3DEC	70	EUR	25.217,55	1.765.228,80	0,01%	11,74%	11,73%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				41.900,90		0,28%	0,28%
RMM COURT TERME	10	EUR	4.190,09	41.900,90	0,00%	0,28%	0,28%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**10.669.831,97**		**70,95%**	**70,92%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**15.038.076,43**		**100,00%**	**99,95%**
Avoirs bancaires à vue				**34.197,08**			**0,23%**
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		10.487,51			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		8.798,97			0,06%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		6.875,66			0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		8.010,35			0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		24,59			0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				**34.197,08**			**0,23%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**3.416,42**			**0,02%**
AUTRES				**-30.165,27**			**-0,20%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**15.045.524,66**			**100,00%**

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	77,40%
États-Unis	8,27%
Chine	4,29%
Îles Caïmans	3,51%
Canada	2,54%
Pays-Bas	1,87%
Royaume-Uni	1,18%
Allemagne	0,94%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Holding et sociétés financières	79,11%
Internet et services d'Internet	5,15%
Banques et institutions financières	3,14%
Métaux et pierres précieuses	1,65%
Service de santé publique et service social	1,25%
Distribution, commerce de détail	1,23%
Energie et eau	1,19%
Compagnies d'assurance	1,14%
Métaux non ferreux	1,03%
Transports	1,01%
Sociétés immobilières	0,94%
Biotechnologie	0,91%
Articles de bureaux et ordinateurs	0,87%
Industrie aéronautique et spatiale	0,86%
Pétrole	0,52%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	80,21%
USD	10,85%
HKD	5,22%
CAD	2,54%
GBP	1,18%
TOTAL	**100,00%**

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	2ème semestre	Exercice complet
Achats	19.828.211,96	19.828.211,96
Ventes	4.858.519,95	4.858.519,95
Total 1	**24.686.731,91**	**24.686.731,91**
Souscriptions	15.000.000,00	15.000.000,00
Remboursements		
Total 2	**15.000.000,00**	**15.000.000,00**
Moyenne de référence de l'actif net total	15.032.400,60	15.032.400,60
Taux de rotation	**64,44%**	**64,44%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation			
Part	08-10-2024 -31-12-2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap	150.000,00		150.000,00
TOTAL			**150.000,00**

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		
Part	08-10-2024 -31-12-2024	
	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap	15.000.000,00	
TOTAL	**15.000.000,00**	

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Part	08-10-2024 -31-12-2024	
	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	15.045.524,66	100,30
TOTAL	**15.045.524,66**	

2.4.5 . Performances

Le compartiment n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

2.4.6 . Frais

Frais récurrents

Le compartiment n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais récurrents.

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable.

Existence de Fee-Sharing agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la SICAV, dont elle assure la gestion.

2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.350,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 3 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT CALAMANE

3.1 . RAPPORT DE GESTION

3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment CALAMANE a été lancé le 30 décembre 2015.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation – classe C : du 17 décembre 2015 au 30 décembre 2015 au prix de 100,00 EUR par part.

3.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille composé d'actions et d'obligations de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue. Pour ce faire, le compartiment investit en actions, et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants), ainsi qu'en produits de taux, et/ou en parts d'OPC; la proportion des actifs investie directement ou indirectement en actions dépendra des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et pourra être majoritaire sans pouvoir cependant dépasser 90%. Le gestionnaire tendra à surperformer l'évolution moyenne des marchés équilibrés d'actions et obligataires mondiaux.

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.

Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son

approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment) :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants) et,
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert ; et
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des futures, des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins, le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

La proportion des actifs investie en actions pourra être majoritaire (sans pouvoir cependant dépasser 90% des actifs), selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés émergents, ainsi qu'éventuellement en obligations émises par des Etats émergents, à concurrence de maximum 30 % de l'actif net du compartiment.

Les titres obligataires et les instruments du marché monétaire, représenteront en permanence au moins 10% des actifs.
Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront principalement (i.e. au minimum 50%) des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Ceux-ci auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les obligations pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 25% maximum de l'actif net du compartiment.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance

Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront principalement (i.e. au minimum 50%) une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les investissements seront principalement (i.e. au minimum 50%) réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 25% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.6 . Indice et benchmark

La performance du compartiment pourra être comparée a posteriori à l' indice de référence suivant, dont l'historique des performances est publié à l'adresse suivante https://am.priips.rothschildandco.com/: 50% MSCI Daily TR Net World Return Invested (NDDUWI)+ 40% JPM GBI EMU Coupon Invested (JPMGEMLC) + 10% (ESTER capitalisé + 0,085%) (OISESTR).

MSCI

« MSCI » est fourni par MSCI Limited.

Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, MSCI Limited ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. Les dispositions transitoires suivant le Brexit autorisent la poursuite de l'utilisation des indices de référence gérés par des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni et autorisés par la *Financial Conduct Authority* en tant qu'administrateur non basé dans l'UE pendant une période transitoire.

JPM GBI EMU

« JPM GBI EMU » est fourni par JP Morgan.

Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, JP Morgan ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. JP Morgan figure désormais sur la liste des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni autorisé par la *Financial Conduct Authority* et relève de l'article 34 du United Kingdom Benchmarks Regulation (UK BMR).

ESTER

« ESTER » (ticker : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu. L'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'AEMF.

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Part de capitalisation « C » (BE6282880937) : 9,25%.

3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans la calme progression continue des marchés « actions » tout au long de l'année, l'été 2024 fait tache. Sa forte volatilité lors des trois premiers jours de bourse du mois d'août enregistre une chute significative des indices, avec une baisse de 6,4 % de l'indice mondial des actions (MSCI World, en devises locales). L'explication de ce dérochage surprise tient dans le débouclage massif des positions de *carry trade* sur le yen japonais, à la suite de la hausse des taux directeurs opérée par la Banque Centrale japonaise (BoJ), mais aussi du fait de craintes accrues quant à une possible récession aux États-Unis ou à une intensification des tensions au Moyen-Orient.

Fort heureusement, cette « panique » sur les marchés est rapidement oubliée et laisse place à l'évènement financier le plus attendu des deux dernières années. Le 18 septembre, la première baisse des taux directeurs par la FED a enfin lieu ! Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l'emploi et estimant qu'ils surpassent désormais les craintes d'une résurgence de l'inflation, la FED réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision marque un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du *Higher for Longer*. Ce geste inaugure un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.

Sur le plan politique, aux Etats-Unis, cette année d'élection présidentielle délivre son lot de rebondissement. Alors que Donald Trump affronte un parti démocrate forcé de s'adapter au désistement de Joe Biden, Kamala Harris émerge comme une candidate de poids. Elle ne réussira cependant pas à arrêter le *Red Sweep*, une victoire totale du camp républicain à la présidence, au Sénat et à la Chambre des représentants. Dans le sillage de ces résultats, le marché « actions » américain s'envole sur de nouveaux sommets, porté par les promesses de dérégulations et de baisses des impôts sur les sociétés. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continental le Parlement Européen ne ressort pas bousculé par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre, censuré quelques mois après, entraîne la sous performance relative du CAC 40. Enfin, l'antipathie affichée de Donald Trump au commerce mondial participe également à la déstabilisation des marchés « actions » français, comme celui des marchés « actions » européens ou asiatiques.

De leur côté, les marchés « actions » chinois ont accueilli, à fin septembre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui mets en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser, temporairement, un marché « actions » domestique amorphe.

Au 31 décembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI World, progresse de 19%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 25% et témoin de l'exceptionnel parcours des *Magnificent Seven* de 48% et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative, adossée à une économie nationale solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a ramené la performance du CAC 40 à 1% alors même que l'Euro Stoxx 50 affiche une hausse de 12%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 8%, notamment marqué par le MSCI China qui passe d'une performance de 4% à fin août à 19% à la fin de l'année, conséquence des mesures monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa progression avec une évolution des prix de 27% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour la première catégorie, de 5% pour celle des entreprises et de 7% pour les entreprises à rendement.

RWM Calamane a maintenu une exposition action entre 55% en début de semestre à 70% en fin d'année par le rachat des couverture et l'achat de nouvelles sociétés Novo Nordisk et Eli Lilly.

La partie taux est investie en fonds d'obligation corporate de la zone euro et de courte maturité en privilégiant le monétaire. Celui-ci est réparti entre us dollar et euro.

3.1.8 . Politique future

Nous privilégions une diversification des poches géographiques, au-delà de notre biais domestique, en conservant la surpondération relative des « actions » américaines. Ces dernières sont soutenues par une situation macroéconomique favorable, de bons résultats d'entreprises, et des perspectives économiques positives liées à l'élection de Donald Trump. D'autre part, nous continuons d'afficher une vision résolument positive sur le marché « obligataire » après une augmentation graduelle et disciplinée de notre pondération à cette classe d'actifs entamée mi-2022. Nous mettons l'accent sur des fonds à maturité afin de bénéficier du portage et de fixer un rendement élevé, ainsi que sur les obligations souveraines à maturité longue (7-10 ans) pour protéger les portefeuilles en cas de récession.

3.1.9 . Indicateur synthétique de risque

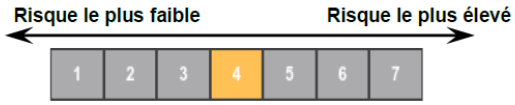

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

3.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**187.297.279,40**	**189.872.414,13**
I. Actifs immobilisés	**1.749,93**	**884,61**
A. Frais d''établissement et d''organisation	1.749,93	884,61
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**186.457.353,85**	**185.839.930,90**
A. Obligations et autres titres de créance		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	3.229.800,00	2.737.000,00
B. Instruments du marché monétaire		3.310.792,41
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	120.658.325,94	128.020.094,09
E. OPC à nombre variable de parts	62.846.877,35	53.331.986,96
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		-1.750.005,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		96.012,44
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	-277.649,44	94.050,00
IV. Créances et dettes à un an au plus	**162.280,32**	**-74.385,40**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	12.638,94	115.541,29
b. Avoirs fiscaux	144,38	135,75
c. Collatéral	277.649,44	
B. Dettes		
c. Emprunts (-)	-128.152,44	
d. Collatéral (-)		-190.062,44
V. Dépôts et liquidités	**990.212,06**	**4.543.836,98**
A. Avoirs bancaires à vue	505.654,46	481.785,56
C. Autres	484.557,60	4.062.051,42
VI. Comptes de régularisation	**-314.316,76**	**-437.852,96**
B. Produits acquis		5.285,30
C. Charges à imputer (-)	-314.316,76	-443.138,26
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**187.297.279,40**	**189.872.414,13**
A. Capital	161.426.398,87	156.657.577,84
B. Participations au résultat	-4.791.050,37	1.694.752,72
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	30.661.930,90	31.520.083,57
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	**-33.208,20**	**21.298,19**
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	-33.208,20	21.298,19
II. Valeurs sous-jacentes des contrats d''option et des warrants (+)		**7.560.000,00**
A. Contrats d''option et warrants achetés		7.560.000,00
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	**8.847.892,00**	**23.285.885,74**
A. Contrats à terme achetés	8.847.892,00	4.288.885,74
B. Contrats à terme vendus		18.996.550,00

3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**30.235.886,30**	**29.926.937,97**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-112.452,32	302.276,73
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	624.600,00	305.000,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	24.287.817,36	34.955.132,63
E. OPC à nombre variable de parts	1.752.892,68	2.610.334,13
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	-1.113.578,17	-2.208.834,13
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-53.194,65	116.973,97
ii. Contrats à terme	-19.020,19	-3.927.710,05
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	-25.070,13	43.820,22
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-21.690,95	68.853,45
b. Autres positions et opérations de change	4.915.582,67	-2.338.908,53
II. Produits et charges des placements	**1.688.491,93**	**2.499.413,95**
A. Dividendes	1.608.005,61	2.504.520,81
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	113.288,76	120.963,10
b. Dépôts et liquidités	123.168,99	107.373,73
C. Intérêts d'emprunts (-)	-31.419,03	-33.182,75
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-124.994,40	-202.812,24
F. Autres produits provenant des placements	442,00	2.551,30
III. Autres produits	**2.239,04**	**56,05**
B. Autres	2.239,04	56,05
IV. Coûts d"exploitation	**-1.264.686,37**	**-906.324,40**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-208.019,00	-65.175,68
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-30.888,75	-27.749,15
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-924.710,24	-737.829,44
b. Gestion administrative et comptable	-61.584,18	-45.465,41
E. Frais administratifs (-)	-6.637,87	-2.750,62
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.261,42	-435,27
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.500,04	-2.499,96
H. Services et biens divers (-)	-18.320,58	-12.369,35
K. Autres charges (-)	-10.764,29	-12.049,52
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**426.044,60**	**1.593.145,60**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**30.661.930,90**	**31.520.083,57**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**30.661.930,90**	**31.520.083,57**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**25.870.880,53**	**33.214.836,29**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	30.661.930,90	31.520.083,57
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-4.791.050,37	1.694.752,72
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-25.870.880,53**	**33.214.836,29**

3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*3.229.800,00*		*1,73%*	*1,72%*
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				3.229.800,00		1,73%	1,72%
EUR							
UBS ZCP 11-06-30	2.000.000	EUR	161,49%	3.229.800,00		1,73%	1,72%
Total AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded				**3.229.800,00**		**1,73%**	**1,72%**
ACTIONS							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*120.658.325,94*		*64,71%*	*64,42%*
États-Unis				**98.187.524,35**		**52,66%**	**52,42%**
ALPHABET INC-CL C	51.774	USD	190,44	9.490.654,11		5,09%	5,07%
AMAZON.COM INC	74.043	USD	219,39	15.636.051,37		8,39%	8,35%
APPLE INC	24.500	USD	250,42	5.905.563,58		3,17%	3,15%
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	4.762	USD	453,28	2.077.696,95		1,11%	1,11%
BROADCOM INC	32.704	USD	231,84	7.298.195,55		3,91%	3,90%
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	16.000	USD	342,16	5.269.573,59		2,83%	2,81%
ELI LILLY & CO	5.800	USD	772,00	4.309.943,21		2,31%	2,30%
INTUITIVE SURGICAL INC	3.323	USD	521,96	1.669.528,42		0,89%	0,89%
META PLATFORMS INC-CLASS A	20.544	USD	585,51	11.578.320,77		6,21%	6,18%
MICROSOFT CORP	34.946	USD	421,50	14.178.206,75		7,60%	7,57%
NVIDIA CORP	95.000	USD	134,29	12.279.863,32		6,59%	6,56%
PALO ALTO NETWORKS INC	37.888	USD	181,96	6.635.961,57		3,56%	3,54%
UBER TECHNOLOGIES INC	32.000	USD	60,32	1.857.965,16		1,00%	0,99%
Pays-Bas				**9.308.370,50**		**4,99%**	**4,97%**
ASML HOLDING NV	13.715	EUR	678,70	9.308.370,50		4,99%	4,97%
Taïwan				**5.132.572,91**		**2,75%**	**2,74%**
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	27.000	USD	197,49	5.132.572,91		2,75%	2,74%
Danemark				**5.022.944,38**		**2,70%**	**2,68%**
NOVO NORDISK A/S-B	60.013	DKK	624,20	5.022.944,38		2,70%	2,68%
France				**3.006.913,80**		**1,61%**	**1,61%**
SCHNEIDER ELECTRIC SE	12.482	EUR	240,90	3.006.913,80		1,61%	1,61%
Total ACTIONS				**120.658.325,94**		**64,71%**	**64,42%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				22.046.973,81		11,83%	11,77%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				16.437.793,05		8,82%	8,78%
ISHARES $ TREASURY BOND 3-7YR UCITS ETF USD (ACC)	25.531	USD	133,80	3.288.139,19	0,05%	1,77%	1,76%
JPMORGAN LIQUIDITY FUNDS - USD STANDARD MONEY MARKET VNAV F	820	USD	16.659,97	13.149.653,86	0,00%	7,05%	7,02%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				5.609.180,76		3,01%	2,99%
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	21.151,27	EUR	128,88	2.725.975,68	0,02%	1,46%	1,45%
H2O MULTIBONDS SP PART IC	6	EUR	2.294,18	13.765,08	0,04%	0,01%	0,01%
R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	6.000	EUR	478,24	2.869.440,00	0,10%	1,54%	1,53%
OPC-Actions				3.411.888,87		1,83%	1,82%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				3.411.888,87		1,83%	1,82%
AMUNDI RUSSELL 2000 UCITS ETF - EUR C	10.661	EUR	320,03	3.411.888,87	0,00%	1,83%	1,82%
OPC-Monétaires				37.388.014,67		20,05%	19,97%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				32.455.466,15		17,41%	17,33%
AMUNDI MONEY MKT FD SH TERM USD -IV-	4.720	USD	1.216,97	5.529.010,57	0,14%	2,97%	2,95%
RMM DOLLAR PLUS PART I	13.500	USD	1.465,29	19.040.730,58	4,97%	10,21%	10,17%
RMM TRESORERIE 6M C EUR	7.500	EUR	1.051,43	7.885.725,00	0,30%	4,23%	4,21%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				4.932.548,52		2,64%	2,64%
BFT AUREUS ISR I C	28.500	EUR	114,85	3.273.272,88	0,01%	1,75%	1,75%
RMM COURT TERME	396	EUR	4.190,09	1.659.275,64	0,06%	0,89%	0,89%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**62.846.877,35**		**33,71%**	**33,56%**
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES							
Contrat futures - Sur indices financiers				-277.649,44		-0,15%	-0,15%
S&P 500 EMINI INDEX 03/25	30	USD	5.935,75	-277.649,44		-0,15%	-0,15%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				**-277.649,44**		**-0,15%**	**-0,15%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**186.457.353,85**		**100,00%**	**99,55%**
Autres				**484.557,60**			**0,26%**
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		484.557,60			0,26%
Avoirs bancaires à vue				**505.654,46**			**0,27%**
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		495.247,85			0,26%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		10.153,70			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		182,70			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		70,21			0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				**990.212,06**			**0,53%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**162.280,32**			**0,09%**
AUTRES				**-312.566,83**			**-0,17%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**187.297.279,40**			**100,00%**

3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	52,58%
France	20,22%
Luxembourg	13,29%
Pays-Bas	4,98%
Taïwan	2,75%
Danemark	2,69%
Irlande	1,76%
Suisse	1,73%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Banques et institutions financières	29,22%
Holding et sociétés financières	28,29%
Internet et services d'Internet	16,59%
Distribution, commerce de détail	8,37%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	5,89%
Fonds d'investissement	4,98%
Articles de bureaux et ordinateurs	3,91%
Electronique et semi-conducteurs	2,75%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
USD	77,29%
EUR	20,02%
DKK	2,69%
TOTAL	**100,00%**

3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	147.408.531,12	121.845.282,22	269.253.813,34
Ventes	185.810.733,31	114.648.450,99	300.459.184,30
Total 1	**333.219.264,43**	**236.493.733,21**	**569.712.997,64**
Souscriptions	13.067.403,06	87.592,09	13.154.995,15
Remboursements	38.930.036,55	7.462.024,23	46.392.060,78
Total 2	**51.997.439,61**	**7.549.616,32**	**59.547.055,93**
Moyenne de référence de l'actif net total	213.169.760,14	178.387.080,12	195.493.316,20
Taux de rotation	**131,92%**	**128,34%**	**260,96%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

Le dépassemnt s'explique comme suit :

De nombreuses opérations sur les monétaires liées :
- au déposit cash/monétaires pris pour les options sur actions nécessitant des ventes et achats de sicav monétaires
- aux mouvements de passifs et à l'ajustement de l'actif

3.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
S&P 500 EMINI INDEX 03/25	USD	9.192.075,00	8.847.892,00	50,00	18.12.24

3.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap	42.269,00	195.543,20	1.165.616,95	68.209,58	3.505,12	1.230.321,42	79.662,00	263.984,417	1.045.999,00
TOTAL			**1.165.616,95**			**1.230.321,42**			**1.045.999,00**

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap	5.462.717,65	25.322.255,72	10.447.629,99	514.017,72	13.154.995,15	46.392.060,78
TOTAL	**5.462.717,65**	**25.322.255,72**	**10.447.629,99**	**514.017,72**	**13.154.995,15**	**46.392.060,78**

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	148.418.718,30	127,33	189.872.414,13	154,33	187.297.279,40	179,06
TOTAL	**148.418.718,30**		**189.872.414,13**		**187.297.279,40**	

3.4.6 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe C

Rendement annuel

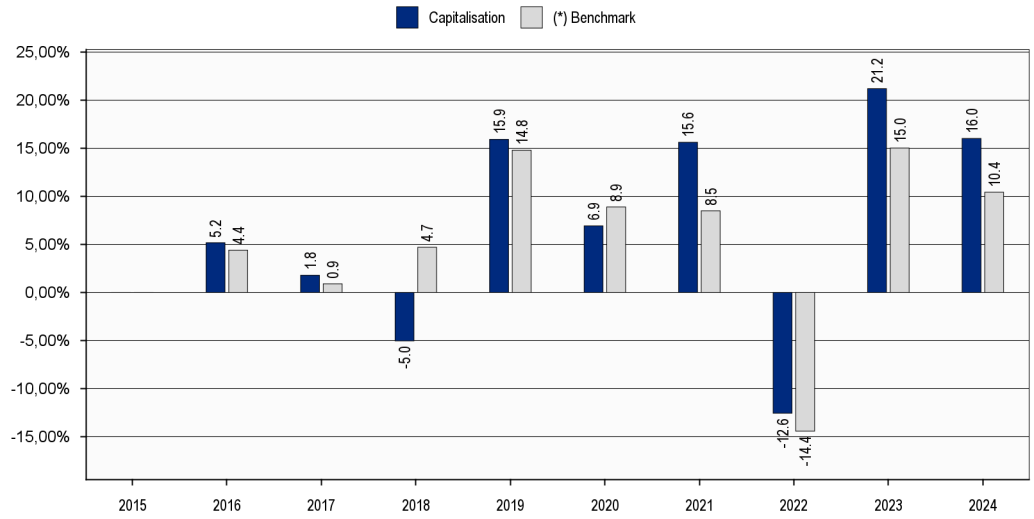

(*) Benchmark : Benchmark composite : ESTER capitalisé + 0,085% (10%) et JPM GBI EMU Coupon Invested (40%) et MSCI Daily TR Net World Return Invested (50%).

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
16,02% (en EUR)	10.43.% (en EUR)	7,13% (en EUR)	1,94% (en EUR)	8,74% (en EUR)	4,93% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

3.4.7 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation C - BE6282880937 : 0,76%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,63 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts reels au cours de l'année dernière.	0,63%
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,13%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable.

Existence de Fee-Sharing agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la SICAV, dont elle assure la gestion.

3.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée de montants liés à des comptes gérés sur futures.

NOTE 2 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 3 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.350,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 6 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GEMMA

4.1 . RAPPORT DE GESTION

4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment GEMMA a été lancé le 30 décembre 2015.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation – classe C : du 17 décembre 2015 au 30 décembre 2015 au prix de 100,00 EUR par part.

4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Le compartiment « GEMMA » a pour objectif de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille mixte de produits de taux et d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue, ainsi que parts d'OPC.

La proportion des actifs investie directement ou indirectement en actions peut être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers, En conséquence, le compartiment ne dispose pas d'indice de référence.

La stratégie mise en oeuvre afin de sélectionner les sous-jacents du compartiment, repose sur les critères suivants : (i) une analyse macroéconomique mondiale et la valorisation relative des classes d'actifs permettent de déterminer la proportion d'actions, d'obligations et de monétaire détenus dans le compartiment ; (ii) une sélection de titres reposant sur une décote marquée et/ou une perspective de croissance durable ainsi qu'une grande liquidité des sous-jacents.

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.

Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

Aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment) :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants) et,
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert ; et
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins, le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

Stratégie particulière

Le compartiment pourra être investi à la fois (i) en actions ou en valeurs mobilières assimilables, (ii) en produits de taux ou en valeurs assimilables (à hauteur de 20% maximum en obligations émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- ou équivalent) émis principalement (i.e. au minimum 50%) par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales, (iii) en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert.

La proportion des actifs investie en produits de taux et/ou valeurs mobilières assimilables représentera toujours au minimum 10% de l'actif net du compartiment ; celle investie en actions cotées sur les marchés émergents ou en obligations émises par des Etats émergents sera globalement au maximum de 50%.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance

Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront pour plus de 80% une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les investissements seront principalement (i.e. au minimum 50%) réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 20% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 8 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

4.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.6 . Indice et benchmark

Il n'y aura pas d'indice de référence.

4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2024, l'économie mondiale a démontré une résilience remarquable. Le recul progressif de l'inflation a permis aux banques centrales d'entamer un cycle d'assouplissement monétaire ; la croissance a tenu le cap ; et les entreprises ont enregistré une hausse significative de leurs bénéfices.

Les marchés actions mondiaux ont globalement brillé, le MSCI All Country World Index clôturant l'année sur une progression de 15,7%. Des disparités régionales se sont dessinées. Les États-Unis s'imposent en tête de peloton, avec un S&P 500 en hausse de 23,3%. La Chine, malgré le bruit de fond, affiche une performance plus qu'honorable, le Hang Seng progressant de 17,7%. La Zone euro fait figure de lanterne rouge, freinée par des tensions géopolitiques et une instabilité politique persistante, termine l'année avec une hausse plus modeste, de 8,3%.

Le ralentissement de l'inflation en 2024 a ouvert la voie à un assouplissement monétaire généralisé, permettant aux banques centrales d'amorcer un cycle de baisse des taux. La BCE et la Fed ont chacune réduit leurs taux directeurs de 100 points de base. Toutefois, en dépit d'une amplitude similaire, leurs niveaux de taux diffèrent en fin d'année, s'établissant à 3% pour la BCE et à 4,25% pour la Fed. Cette divergence reflète des dynamiques économiques distinctes, et témoigne d'une stratégie monétaire idoine aux réalités locales. L'inflation se rapproche de l'objectif des 2% en Zone euro, tandis qu'elle reste ancrée au-dessus des 3% pour sa composante core aux États-Unis.

L'année 2024 fut une année résolument politique avec, en tête de liste, la victoire de Donald Trump aux élections américaines. Les marchés financiers ont accueilli ce résultat avec optimisme, misant sur une relance économique soutenue par une baisse des impôts. En Chine, le gouvernement a mis en place une série de mesures destinées à stabiliser son secteur immobilier et à stimuler la demande intérieure. Ces annonces avaient déclenché une réponse rapide et énergique des marchés financiers, qui s'est ensuite atténuée au quatrième trimestre. L'Europe a de son côté été marquée par des élections qui ont renforcé la fragmentation politique au sein du Parlement européen, rendant les consensus plus difficiles à atteindre. En France, une crise politique majeure s'est illustrée par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin, plongeant le pays dans une impasse électorale persistante. En Allemagne, l'éclatement de la coalition gouvernementale en fin d'année a ouvert la voie à des élections anticipées prévues pour début 2025.

4.1.8 . Politique future

Face à la très forte remontée des indices, nous avons continué à écrêter quelques valeurs qui avaient particulièrement bien performées depuis le début d'année.

C'est ainsi que nous avons alléger des titres comme Morgan Stanley,Ivanhoe,ABB ,Agnico eagle, Bombardier, Intesa,Trip. Com em Chine.

Nous avons également renforcé un peu la gestion européenne en investissant sur le fonds européen de la maison et avons allégé le fonds d'actions américaines.

Sur la partie obligataire nous avons procéder à un investissement sur les obligations financières et arbitré contre des obligations de crédit.

Coté achat peu de chose si ce n'est l'achat d'AstraZeneca dans le secteur de la santé et l'achat de Pernod Ricard dans les boissons.

A la fin de l'année L'allocation de la Sicav se situait à 58% d'actions,23% d'obligations de crédit, 5% de fonds diversifiés et 14% de produits monétaires et liquidités.

4.1.9 . Indicateur synthétique de risque

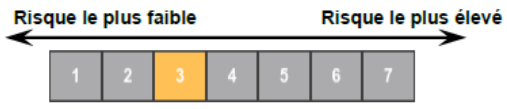

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

4.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**62.009.433,46**	**53.978.366,88**
I. Actifs immobilisés	**1.749,95**	**884,63**
A. Frais d''établissement et d''organisation	1.749,95	884,63
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**59.460.891,29**	**49.996.051,77**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	28.419.081,55	23.925.549,50
E. OPC à nombre variable de parts	31.041.809,74	26.070.502,27
IV. Créances et dettes à un an au plus	**54.402,27**	**1.230.210,19**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	17.747,43	1.197.168,46
b. Avoirs fiscaux	36.654,84	33.041,73
V. Dépôts et liquidités	**2.560.353,42**	**2.874.958,95**
A. Avoirs bancaires à vue	2.560.353,42	2.874.958,95
VI. Comptes de régularisation	**-67.963,47**	**-123.738,66**
B. Produits acquis		636,93
C. Charges à imputer (-)	-67.963,47	-124.375,59
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**62.009.433,46**	**53.978.366,88**
A. Capital	53.318.101,55	49.401.456,05
B. Participations au résultat	-84.150,94	-806.176,52
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	8.775.482,85	5.383.087,35

4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**8.505.003,98**	**5.129.884,09**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	5.908.313,61	2.755.761,86
E. OPC à nombre variable de parts	2.126.656,60	2.711.645,63
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	470.033,77	-337.523,40
II. Produits et charges des placements	**518.222,02**	**523.651,24**
A. Dividendes	415.645,00	523.836,44
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	146.140,12	50.251,50
C. Intérêts d'emprunts (-)	-211,99	-3.450,95
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-34.403,80	-53.751,55
F. Autres produits provenant des placements	-8.947,31	6.765,80
III. Autres produits	**74,89**	**19,34**
B. Autres	74,89	19,34
IV. Coûts d''exploitation	**-247.818,04**	**-270.467,32**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-16.627,65	-15.718,26
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-9.333,21	-9.665,10
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-202.295,34	-195.525,57
b. Gestion administrative et comptable	-9.492,01	-9.923,83
E. Frais administratifs (-)	-6.637,87	-2.750,62
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-355,17	-172,21
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.499,89	-2.500,11
H. Services et biens divers (-)	-13.474,38	-5.930,26
K. Autres charges (-)	12.897,48	-28.281,36
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**270.478,87**	**253.203,26**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**8.775.482,85**	**5.383.087,35**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**8.775.482,85**	**5.383.087,35**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**8.691.331,91**	**4.576.910,83**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	8.775.482,85	5.383.087,35
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-84.150,94	-806.176,52
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-8.691.331,91**	**-4.576.910,83**

4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
ACTIONS							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*28.419.081,55*		*47,79%*	*45,83%*
Canada				**7.561.747,33**		**12,72%**	**12,19%**
AGNICO EAGLE MINES LTD	14.336	CAD	112,46	1.078.556,70		1,81%	1,74%
AIR CANADA	49.277	CAD	22,26	733.814,57		1,23%	1,18%
ALGONQUIN POWER & UTILITIES	222.033	USD	4,45	951.050,97		1,60%	1,53%
BOMBARDIER INC-B	27.106	CAD	97,75	1.772.552,52		2,98%	2,86%
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	12.536	CAD	104,08	872.857,16		1,47%	1,41%
IVANHOE MINES LTD-CL A	99.461	CAD	17,06	1.135.138,25		1,91%	1,83%
JAPAN GOLD CORP	2.034.375	CAD	0,07	95.267,76		0,16%	0,15%
MASON RESOURCES INC.	371.818	CAD	0,07	16.168,16		0,03%	0,03%
NGEX MINERALS LTD	101.029	CAD	13,41	906.341,24		1,53%	1,46%
France				**5.817.198,68**		**9,78%**	**9,38%**
AIR LIQUIDE SA	5.652	EUR	156,92	886.911,84		1,49%	1,43%
ALSTOM	119.774	EUR	21,56	2.582.327,44		4,34%	4,17%
CAPGEMINI SE	5.406	EUR	158,15	854.958,90		1,44%	1,38%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	1.389	EUR	635,50	882.709,50		1,48%	1,42%
PERNOD RICARD SA	5.599	EUR	109,00	610.291,00		1,03%	0,98%
États-Unis				**5.274.041,02**		**8,87%**	**8,51%**
HALLIBURTON CO	16.316	USD	27,19	427.020,93		0,72%	0,69%
MORGAN STANLEY	12.273	USD	125,72	1.485.187,76		2,50%	2,39%
NEWMONT CORP	17.058	USD	37,22	611.125,96		1,03%	0,99%
PFIZER INC	20.913	USD	26,53	534.047,44		0,90%	0,86%
UBER TECHNOLOGIES INC	17.488	USD	60,32	1.015.377,96		1,70%	1,64%
WALT DISNEY CO/THE	11.208	USD	111,35	1.201.280,97		2,02%	1,94%
Chine				**5.171.542,60**		**8,70%**	**8,34%**
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	168.784	HKD	82,40	1.723.694,52		2,90%	2,78%
JD.COM INC-CLASS A	919	HKD	136,00	15.490,17		0,03%	0,02%
TENCENT HOLDINGS LTD	44.100	HKD	417,00	2.279.168,63		3,83%	3,68%
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	17.449	USD	68,66	1.153.189,28		1,94%	1,86%
Îles Caïmans				**1.803.372,95**		**3,03%**	**2,91%**
HELLO GROUP INC -SPN ADR	95.302	USD	7,71	707.265,78		1,19%	1,14%
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	17.743	USD	64,18	1.096.107,17		1,84%	1,77%
Pays-Bas				**1.433.417,58**		**2,41%**	**2,31%**
AIRBUS SE	9.261	EUR	154,78	1.433.417,58		2,41%	2,31%
Royaume-Uni				**623.398,83**		**1,05%**	**1,01%**
ASTRAZENECA PLC	4.938	GBP	104,68	623.398,83		1,05%	1,01%
Italie				**449.618,88**		**0,75%**	**0,72%**
TELECOM ITALIA SPA	1.823.272	EUR	0,25	449.618,88		0,75%	0,72%
Allemagne				**284.743,68**		**0,48%**	**0,46%**
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	6.448	EUR	44,16	284.743,68		0,48%	0,46%
Total ACTIONS				**28.419.081,55**		**47,79%**	**45,83%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				14.834.539,55		24,95%	23,92%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				14.834.539,55		24,95%	23,92%
R-CO CONV CRD SD EURO-CEURA	15.725	EUR	168,49	2.649.505,25	0,57%	4,46%	4,27%
R-CO CONV HIGH YIELD SD-CEUR	22.281,46	EUR	101,13	2.253.324,41	0,00%	3,79%	3,63%
R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	4.420	EUR	478,24	2.113.820,80	0,07%	3,55%	3,41%
R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO PART IC EUR	1.043	EUR	1.399,63	1.459.814,09	2,99%	2,45%	2,35%
R-CO CONVICTION SUBFIN C EUR	18.262	EUR	102,76	1.876.603,12	2,72%	3,16%	3,03%
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	17.490	EUR	115,56	2.021.144,40	0,10%	3,40%	3,26%
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	2.052	EUR	1.198,99	2.460.327,48	0,51%	4,14%	3,97%
OPC-Actions				6.975.200,72		11,73%	11,25%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				2.500.081,72		4,20%	4,03%
BDL CONVICTIONS I	930,98	EUR	1.397,15	1.300.720,10	0,15%	2,19%	2,10%
R CO CORE EQUITY EUROPE NI	1.234	EUR	971,93	1.199.361,62	4,73%	2,01%	1,93%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				4.475.119,00		7,53%	7,22%
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	6.655	EUR	235,52	1.567.385,60	0,25%	2,64%	2,53%
R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	7.122	EUR	188,06	1.339.363,32	2,38%	2,25%	2,16%
R CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	16.699	EUR	93,92	1.568.370,08	0,68%	2,64%	2,53%
OPC-Mixtes				3.227.670,50		5,43%	5,21%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				3.227.670,50		5,43%	5,21%
R-CO VALOR C EUR	934	EUR	3.455,75	3.227.670,50	0,06%	5,43%	5,21%
OPC-Monétaires				6.004.398,97		10,10%	9,68%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				6.004.398,97		10,10%	9,68%
RMM COURT TERME	1.433	EUR	4.190,09	6.004.398,97	0,22%	10,10%	9,68%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**31.041.809,74**		**52,21%**	**50,06%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**59.460.891,29**		**100,00%**	**95,89%**
Avoirs bancaires à vue				**2.560.353,42**			**4,13%**
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		1.485.746,03			2,40%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		571.646,37			0,92%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		253.053,39			0,41%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		108.538,86			0,17%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		73.307,61			0,12%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		68.061,16			0,11%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				**2.560.353,42**			**4,13%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**54.402,27**			**0,09%**
AUTRES				**-66.213,52**			**-0,11%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**62.009.433,46**			**100,00%**

4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	61,99%
Canada	12,72%
États-Unis	8,87%
Chine	8,70%
Îles Caïmans	3,03%
Pays-Bas	2,41%
Royaume-Uni	1,05%
Italie	0,75%
Allemagne	0,48%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Holding et sociétés financières	58,04%
Banques et institutions financières	8,50%
Fonds d'investissement	5,43%
Métaux et pierres précieuses	4,75%
Internet et services d'Internet	4,33%
Industrie aéronautique et spatiale	3,64%
Construction de machines et appareils	2,98%
Art graphique, maison d'édition	2,02%
Restauration, industrie hôtelière	1,94%
Service de santé publique et service social	1,84%
Secteurs divers	1,60%
Métaux non ferreux	1,52%
Transports	1,47%
Distribution, commerce de détail	1,03%
Pétrole	0,72%
Industrie minière	0,19%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	65,63%
USD	15,44%
CAD	11,12%
HKD	6,76%
GBP	1,05%
TOTAL	**100,00%**

4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	3.524.322,71	9.764.674,98	13.288.997,69
Ventes	4.631.696,79	7.941.966,54	12.573.663,33
Total 1	**8.156.019,50**	**17.706.641,52**	**25.862.661,02**
Souscriptions	349.999,98	430.301,28	780.301,26
Remboursements	831.257,81	693.459,72	1.524.717,53
Total 2	**1.181.257,79**	**1.123.761,00**	**2.305.018,79**
Moyenne de référence de l'actif net total	56.679.217,20	60.561.483,85	58.644.315,13
Taux de rotation	**12,31%**	**27,38%**	**40,17%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap	756,49	112.176,00	424.325,05	426.484,17	505.849,92	344.959,30	4.548,73	8.768,286	340.739,74
TOTAL			**424.325,05**			**344.959,30**			**340.739,74**

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap	103.151,29	16.014.035,21	65.915.099,15	78.087.206,43	780.301,26	1.524.717,53
TOTAL	**103.151,29**	**16.014.035,21**	**65.915.099,15**	**78.087.206,43**	**780.301,26**	**1.524.717,53**

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	60.767.386,81	143,21	53.978.366,88	156,48	62.009.433,46	181,98
TOTAL	**60.767.386,81**		**53.978.366,88**		**62.009.433,46**	

4.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe C

Rendement annuel

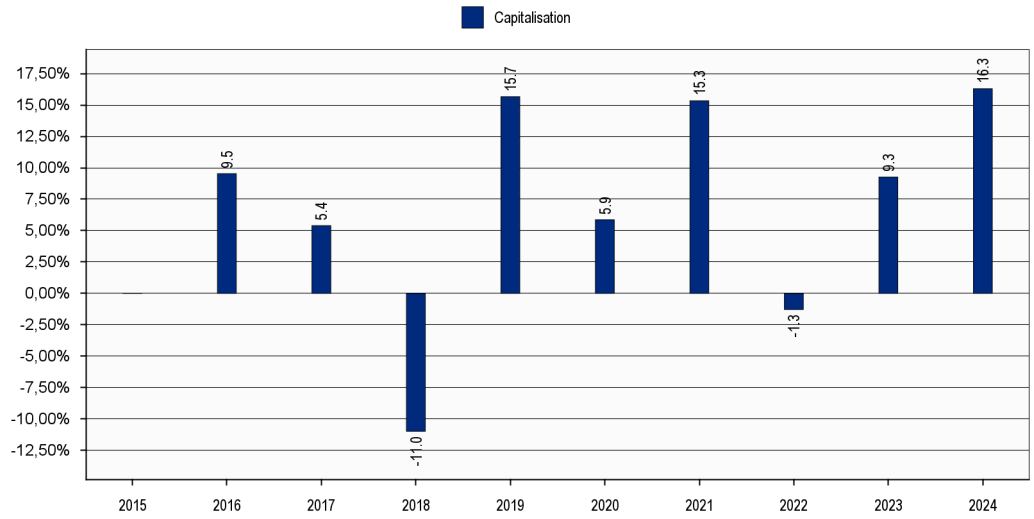

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
16,30% (en EUR)	7,85% (en EUR)	8,90% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

4.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation C - BE6282879921 : 0,90%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,86 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts reels au cours de l'année dernière.	0,86%
Coûts de transaction	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable

Existence de fee sharing agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la Sicav, dont elle assure la gestion.

4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé d'un remboursement de la FSMA pour l'année 2024.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement. Ce poste est positif parce que les contributiuons payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement pour l'année 2023 étaient plus petites que les montants provisionnés; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.350,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 5 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT MILA PROTOCOLE

5.1 . RAPPORT DE GESTION

5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment MILA PROTOCOLE a été lancé le 14 juin 2021.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation – classe C : du 11 juin 2021 au 14 juin 2021 au prix de 100,00 EUR par part.

5.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Le compartiment « MILA PROTOCOLE » (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille composé d'actions et d'obligations de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue. En conséquence, le compartiment ne dispose pas d'indice de référence.

Pour ce faire, le compartiment investit en actions, et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les certificats d'investissement ou les warrants), ainsi qu'en produits de taux, et/ou en parts d'OPC.

Politique de placement du compartiment

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement :
- en actions ou en valeurs mobilières assimilables ;
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables ; et
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC, dont les OPC cotés/ETF) de type ouvert.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Stratégie particulière

Le compartiment peut par conséquent investir :

-entre 0 et 75% de son actif net en actions et produits assimilés aux actions (y compris via les OPC), selon les attentes d'évolution des marchés financiers. Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés des pays hors OCDE, ainsi qu'éventuellement en obligations émises par des émetteurs publics ou privés de pays hors OCDE, à concurrence de maximum 30% de l'actif net du compartiment.

- entre 20 et 100% de son actif net en titres obligataires et en instruments du marché monétaire (y compris via les OPC), dont 20% maximum en obligations convertibles et 20% maximum de l'actif net dans des titres à haut rendement (high yield) ou des titres non notés . Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états hors OCDE à hauteur de 30% maximum de l'actif net du compartiment.

- entre 0% et 100% de son actif net dans des OPCVM ou autres OPC dans les limites et aux conditions fixées par l'Arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, dont les OPC cotés/ETF, y compris dans des OPC monétaires, et jusqu'à 20% maximum dans des OPC de type alternatif (fonds de valeur relative, long/short, à rendement absolu, Global Macro, systématique ou Event driven). Les frais de gestion des OPCVM ou autres OPC dans lesquels le compartiment pourra investir ne dépasseront pas 1,8%.

- entre 0% et 10% de son actif net en dépôts et

- entre 0% et 10% de son actif net en liquidités.

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. Néanmoins, le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

L'exposition totale du portefeuille aux marchés actions, directe ou indirecte via les OPC, et y compris résultant de l'utilisation de dérivés, ne saurait en aucun cas être supérieure à 75% de l'actif net du compartiment.

L'exposition totale du portefeuille au marché des taux, directe ou indirecte via les OPC, et y compris l'exposition induite par l'utilisation des dérivés, ne dépassera pas 110% de l'actif net du compartiment.

L'exposition totale du portefeuille au risque lié aux pays hors OCDE, directe ou indirecte via les OPC, ne saurait dépasser 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'exposition totale du portefeuille au risque de change, directe et indirecte via des OPC, et y compris résultant de l'utilisation de dérivés, ne saurait dépasser 100% de l'actif net du compartiment.

L'exposition globale aux marchés actions, au marché des devises ou au marché des taux, y compris les éléments hors bilan et comprenant l'exposition résultant de l'utilisation de dérivés, ne dépassera pas 110% de l'actif.

Critère de sélection des titres

La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents du compartiment, repose sur les critères suivants :
- une analyse macroéconomique mondiale et la valorisation relative des classes d'actifs permettent de déterminer la proportion d'actions, d'obligations et de monétaire détenus dans le compartiment ;
- (une sélection de titres reposant sur une décote marquée et/ou une perspective de croissance durable ainsi qu'une grande liquidité des sous-jacents.

Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.

Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

Dépôts à terme

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des dépôts assortis d'une maturité inférieure ou égale à trois mois afin de générer un rendement sur les actifs liquides du Compartiment.

Emprunts d'espèces

Le Compartiment peut emprunter jusqu'à 10% de son actif, principalement pour gérer les procédures de règlement différé liées aux souscriptions ou rachats d'actions du Compartiment par les investisseurs

5.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.6 . Indice et benchmark

Il n'y aura pas d'indice de référence.

5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans la calme progression continue des marchés « actions » tout au long de l'année, l'été 2024 fait tache. Sa forte volatilité lors des trois premiers jours de bourse du mois d'août enregistre une chute significative des indices, avec une baisse de 6,4 % de l'indice mondial des actions (MSCI World, en devises locales). L'explication de ce dérochage surprise tient dans le débouclage massif des positions de *carry trade* sur le yen japonais, à la suite de la hausse des taux directeurs opérée par la Banque Centrale japonaise (BoJ), mais aussi du fait de craintes accrues quant à une possible récession aux États-Unis ou à une intensification des tensions au Moyen-Orient.

Fort heureusement, cette « panique » sur les marchés est rapidement oubliée et laisse place à l'évènement financier le plus attendu des deux dernières années. Le 18 septembre, la première baisse des taux directeurs par la FED a enfin lieu ! Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l'emploi et estimant qu'ils surpassent désormais les craintes d'une résurgence de l'inflation, la FED réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision marque un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du *Higher for Longer*. Ce geste inaugure un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.

Sur le plan politique, aux Etats-Unis, cette année d'élection présidentielle délivre son lot de rebondissement. Alors que Donald Trump affronte un parti démocrate forcé de s'adapter au désistement de Joe Biden, Kamala Harris émerge comme une candidate de poids. Elle ne réussira cependant pas à arrêter le *Red Sweep*, une victoire totale du camp républicain à la présidence, au Sénat et à la Chambre des représentants. Dans le sillage de ces résultats, le marché « actions » américain s'envole sur de nouveaux sommets, porté par les promesses de dérégulations et de baisses des impôts sur les sociétés. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continental le Parlement Européen ne ressort pas bousculé par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre, censuré quelques mois après, entraîne la sous performance relative du CAC 40. Enfin, l'antipathie affichée de Donald Trump au commerce mondial participe également à la déstabilisation des marchés « actions » français, comme celui des marchés « actions » européens ou asiatiques.

De leur côté, les marchés « actions » chinois ont accueilli, à fin septembre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui mets en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser, temporairement, un marché « actions » domestique amorphe.

Au 31 décembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI World, progresse de 19%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 25% et témoin de l'exceptionnel parcours des *Magnificent Seven* de 48% et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative, adossée à une économie nationale solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a ramené la performance du CAC 40 à 1% alors même que l'Euro Stoxx 50 affiche une hausse de 12%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 8%, notamment marqué par le MSCI China qui passe d'une performance de 4% à fin août à 19% à la fin de l'année, conséquence des mesures monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa progression avec une évolution des prix de 27% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour la première catégorie, de 5% pour celle des entreprises et de 7% pour les entreprises à rendement.

RWM Calamane a maintenu une exposition action entre 55% en début de semestre à 70% en fin d'année par le rachat des couverture et l'achat de nouvelles sociétés Novo Nordisk et Eli Lilly.

La partie taux est investie en fonds d'obligation corporate de la zone euro et de courte maturité en privilégiant le monétaire. Celui-ci est réparti entre us dollar et euro.

5.1.8 . Politique future

Nous privilégions une diversification des poches géographiques, au-delà de notre biais domestique, en conservant la surpondération relative des « actions » américaines. Ces dernières sont soutenues par une situation macroéconomique favorable, de bons résultats d'entreprises, et des perspectives économiques positives liées à l'élection de Donald Trump. D'autre part, nous continuons d'afficher une vision résolument positive sur le marché « obligataire » après une augmentation graduelle et disciplinée de notre pondération à cette classe d'actifs entamée mi-2022. Nous mettons l'accent sur des fonds à maturité afin de bénéficier du portage et de fixer un rendement élevé, ainsi que sur les obligations souveraines à maturité longue (7-10 ans) pour protéger les portefeuilles en cas de récession.

5.1.9 . Indicateur synthétique de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

5.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**42.358.050,82**	**41.316.871,81**
I. Actifs immobilisés	**3.370,80**	**2.505,48**
A. Frais d''établissement et d''organisation	3.370,80	2.505,48
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**42.326.133,03**	**41.073.839,48**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		713.650,00
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	3.223.585,00	2.277.450,00
B. Instruments du marché monétaire	755.685,00	2.255.247,50
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	7.808.199,76	6.287.034,50
E. OPC à nombre variable de parts	30.538.663,27	29.540.457,48
IV. Créances et dettes à un an au plus	**888,46**	**859,18**
A. Créances		
b. Avoirs fiscaux	888,46	859,18
V. Dépôts et liquidités	**139.249,38**	**402.795,77**
A. Avoirs bancaires à vue	139.249,38	402.795,77
VI. Comptes de régularisation	**-111.590,85**	**-163.128,10**
B. Produits acquis	19.149,36	24.105,77
C. Charges à imputer (-)	-130.740,21	-187.233,87
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**42.358.050,82**	**41.316.871,81**
A. Capital	39.346.314,18	37.846.187,89
B. Participations au résultat	-116.986,48	-1.648,17
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.128.723,12	3.472.332,09

5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**3.080.259,91**	**3.494.286,56**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-179.051,77	229.627,64
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	334.618,52	131.180,00
B. Instruments du marché monétaire		82.210,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	878.654,62	1.267.681,10
E. OPC à nombre variable de parts	1.792.232,05	1.920.087,63
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	253.806,49	-136.499,81
II. Produits et charges des placements	**243.963,58**	**206.614,53**
A. Dividendes	130.606,55	110.777,38
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	125.963,00	102.354,80
b. Dépôts et liquidités	12.878,72	14.057,75
C. Intérêts d'emprunts (-)		-17,51
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-25.484,69	-24.652,42
F. Autres produits provenant des placements		4.094,53
III. Autres produits	**7,62**	**11,95**
B. Autres	7,62	11,95
IV. Coûts d''exploitation	**-195.507,99**	**-228.580,95**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-947,75	-1.050,95
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-6.753,06	-6.540,44
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-172.128,38	-166.816,29
Classe C	-172.128,38	-166.816,29
b. Gestion administrative et comptable	-6.864,40	-6.686,45
E. Frais administratifs (-)	-3.990,70	-2.750,62
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-265,08	-108,23
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.500,04	-2.499,96
H. Services et biens divers (-)	-12.684,79	-7.819,76
J. Taxes	13.689,98	-32.491,31
K. Autres charges (-)	-3.063,77	-1.816,94
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**48.463,21**	**-21.954,47**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**3.128.723,12**	**3.472.332,09**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**3.128.723,12**	**3.472.332,09**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**3.011.736,64**	**3.470.683,92**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.128.723,12	3.472.332,09
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-116.986,48	-1.648,17
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-3.011.736,64**	**3.470.683,92**

5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*3.223.585,00*		*7,62%*	*7,61%*
OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée				1.623.770,00		3,84%	3,83%
EUR							
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL 4.0% 27-04-27	700.000	EUR	102,71%	718.970,00		1,70%	1,70%
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS ZCP 01-08-29	500.000	EUR	100,28%	501.400,00		1,19%	1,18%
NATIXIS STRUCTURED ISSUANCE ZCP 10-05-27	400.000	EUR	100,85%	403.400,00		0,95%	0,95%
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				1.599.815,00		3,78%	3,78%
EUR							
BNP PAR ISSUANCE BV AUTRE V 16-05-29 RCB	400.000	EUR	102,18%	408.720,00		0,97%	0,97%
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 17-02-31	300.000	EUR	211,42%	634.245,00		1,50%	1,50%
UBS ZCP 03-01-28 EMTN	500.000	EUR	111,37%	556.850,00		1,31%	1,31%
Total AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded				**3.223.585,00**		**7,62%**	**7,61%**
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*755.685,00*		*1,78%*	*1,79%*
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un établissement de crédit				755.685,00		1,78%	1,79%
EUR							
MORGAN STANLEY CO INTL ZCP 06-06-25 RCB	700.000	EUR	107,96%	755.685,00		1,78%	1,79%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				**755.685,00**		**1,78%**	**1,79%**
ACTIONS							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*7.808.199,76*		*18,45%*	*18,43%*
États-Unis				**3.247.412,65**		**7,67%**	**7,67%**
APPLE INC	3.000	USD	250,42	723.130,23		1,71%	1,71%
META PLATFORMS INC-CLASS A	700	USD	585,51	394.510,54		0,93%	0,93%
MICROSOFT CORP	3.000	USD	421,50	1.217.152,76		2,87%	2,87%
VISA INC-CLASS A SHARES	3.000	USD	316,04	912.619,12		2,16%	2,16%
France				**2.948.726,68**		**6,97%**	**6,96%**
AIR LIQUIDE SA	6.050	EUR	156,92	949.366,00		2,24%	2,24%
ALSTOM	15.722	EUR	21,71	339.374,62		0,80%	0,80%
CANAL+SA	30.000	GBP	2,03	73.446,06		0,18%	0,17%
HERMES INTERNATIONAL	350	EUR	2.322,00	812.700,00		1,92%	1,92%
KERING	600	EUR	238,25	142.950,00		0,34%	0,34%
LOUIS HACHETTE GROUP	30.000	EUR	1,51	45.300,00		0,11%	0,11%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	800	EUR	635,50	508.400,00		1,20%	1,20%
VIVENDI SE	30.000	EUR	2,57	77.190,00		0,18%	0,18%
Pays-Bas				**667.792,00**		**1,58%**	**1,57%**
AIRBUS SE	4.000	EUR	154,78	619.120,00		1,46%	1,46%
HAVAS NV	30.000	EUR	1,62	48.672,00		0,12%	0,11%
Irlande				**541.788,43**		**1,28%**	**1,28%**
ACCENTURE PLC-CL A	1.600	USD	351,79	541.788,43		1,28%	1,28%
Allemagne				**402.480,00**		**0,95%**	**0,95%**
FRESENIUS SE & CO KGAA	12.000	EUR	33,54	402.480,00		0,95%	0,95%
Total ACTIONS				**7.808.199,76**		**18,45%**	**18,43%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				5.741.991,23		13,57%	13,56%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				5.741.991,23		13,57%	13,56%
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR US TREASURY 7 10Y DR UCI	3.000	USD	255,53	737.886,23	0,05%	1,74%	1,74%
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	13.000	EUR	138,23	1.796.990,00	0,37%	4,25%	4,25%
R-CO TARGET 2028 IG C EUR	17.500	EUR	114,75	2.008.125,00	0,10%	4,75%	4,74%
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	1.000	EUR	1.198,99	1.198.990,00	0,25%	2,83%	2,83%
OPC-Actions				3.753.742,89		8,87%	8,86%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				3.753.742,89		8,87%	8,86%
ISHARES CORE SP 500 UCITS ETF USD DIST	21.000	USD	59,06	1.193.820,39	0,01%	2,82%	2,82%
LYXOR CAC 40 (DR) UCITS ETF DIST	7.500	EUR	72,67	545.025,00	0,01%	1,29%	1,28%
LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ACC	13.000	EUR	53,33	693.290,00	0,02%	1,64%	1,64%
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	2.000	EUR	235,52	471.040,00	0,07%	1,11%	1,11%
RCO CONVICTION USA C EUR	1.350	EUR	630,05	850.567,50	0,36%	2,01%	2,01%
OPC-Mixtes				1.960.800,00		4,63%	4,63%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				1.960.800,00		4,63%	4,63%
R-CO VALOR P EUR	800	EUR	2.451,00	1.960.800,00	0,03%	4,63%	4,63%
OPC-Monétaires				19.082.129,15		45,08%	45,05%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				15.667.205,80		37,01%	36,99%
AVIVA MONETAIRE ISR CT -C-	1.690	EUR	2.376,15	4.015.693,50	0,12%	9,49%	9,48%
CPR CASH P SICAV	177	EUR	23.600,78	4.177.338,06	0,37%	9,87%	9,86%
RMM TRESORERIE 6M C EUR	4.350	EUR	1.051,53	4.574.155,50	0,17%	10,80%	10,80%
SG MONETAIRE PLUS 3DEC	115	EUR	25.217,55	2.900.018,74	0,02%	6,85%	6,85%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				3.414.923,35		8,07%	8,06%
RMM COURT TERME	815	EUR	4.190,09	3.414.923,35	0,12%	8,07%	8,06%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**30.538.663,27**		**72,15%**	**72,10%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**42.326.133,03**		**100,00%**	**99,93%**
Avoirs bancaires à vue				**139.249,38**			**0,33%**
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		103.278,51			0,24%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		35.970,87			0,09%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				**139.249,38**			**0,33%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**888,46**			**0,00%**
AUTRES				**-108.220,05**			**-0,26%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**42.358.050,82**			**100,00%**

5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	74,55%
États-Unis	7,67%
Pays-Bas	5,23%
Irlande	4,10%
Luxembourg	2,70%
Royaume-Uni	1,78%
Jersey	1,70%
Suisse	1,32%
Allemagne	0,95%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Holding et sociétés financières	79,07%
Fonds d'investissement	8,01%
Banques et institutions financières	6,75%
Textile et habillement	1,92%
Industrie aéronautique et spatiale	1,46%
Services divers	1,28%
Internet et services d'Internet	0,93%
Télécommunication	0,29%
Art graphique, maison d'édition	0,18%
Sociétés immobilières	0,11%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	86,31%
USD	13,52%
GBP	0,17%
TOTAL	**100,00%**

5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	3.366.743,96	3.303.668,05	6.670.412,01
Ventes	2.812.735,67	5.706.570,13	8.519.305,80
Total 1	**6.179.479,63**	**9.010.238,18**	**15.189.717,81**
Souscriptions	300.150,00		300.150,00
Remboursements	15.337,66	2.372.356,45	2.387.694,11
Total 2	**315.487,66**	**2.372.356,45**	**2.687.844,11**
Moyenne de référence de l'actif net total	42.758.997,94	42.116.585,92	42.435.201,56
Taux de rotation	**13,71%**	**15,76%**	**29,46%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap		266,64	398.409,96		312,92	398.097,04	2.900,00	21.886,751	379.110,291
TOTAL			**398.409,96**		**312,92**	**398.097,04**			**379.110,291**

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap		25.782,74		31.397,07	300.150,00	2.387.694,11
TOTAL		**25.782,74**		**31.397,07**	**300.150,00**	**2.387.694,11**

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	37.875.936,79	95,07	41.316.871,81	103,79	42.358.050,82	111,73
TOTAL	**37.875.936,79**		**41.316.871,81**		**42.358.050,82**	

5.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe C

Rendement annuel

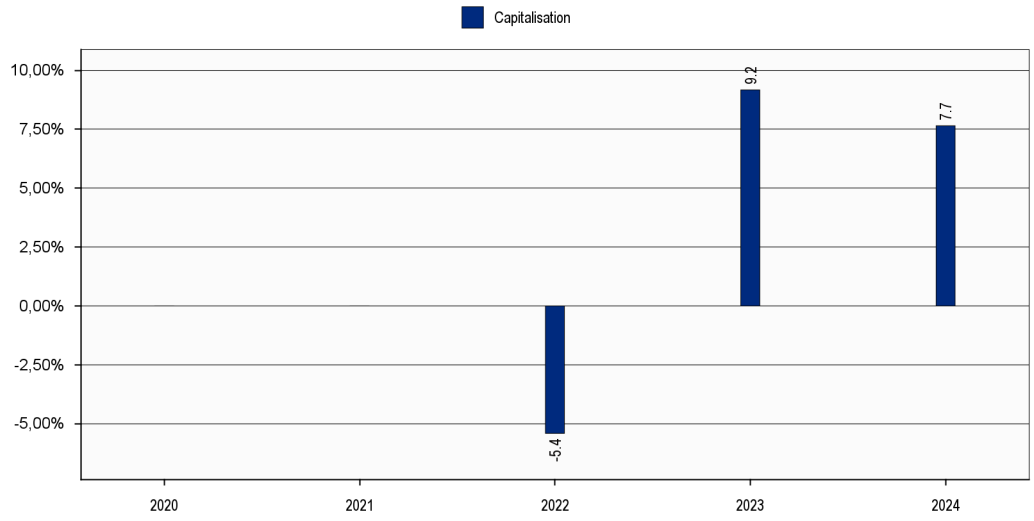

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
7,65% (en EUR)	3,59% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

5.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation C - BE6328352727 : 0,73%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,72% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts reels au cours de l'année dernière.	0,72%
Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable.

Existence de Fee-Sharing agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la SICAV, dont elle assure la gestion.

5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des retrocessions reçues sur les fonds sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits (-) » du compte de résultats est d'un remboursement de la FSMA pour l'année 2023.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement et de facture d'assistances Legal Q1-Q2 et Q3 2024.

NOTE 4 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.350,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 5 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM LT GROWTH

6.1 . RAPPORT DE GESTION

6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment R-CO WM LT GROWTH a été lancé le 31 mai 2013.

Période et prix de souscription initiale :

- Part de capitalisation – classe C : du 29 mai 2013 au 31 mai 2013 au prix de 100,00 EUR Par part.
- Part de distribution – classe C : du 29 mai 2013 au 31 mai 2013 au prix de 100,00 EUR Par part.

6.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Le compartiment « R-co WM LT Growth » a pour objectif de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille mixte de produits de taux et d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue. En conséquence, le compartiment ne dispose pas d'indice de référence.

Le compartiment pourra être investi à la fois (i) en actions ou en valeurs mobilières assimilables, (ii) en produits de taux ou en valeurs assimilables (à hauteur de 30% maximum en obligations émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- ou équivalent) émis principalement (i.e. au minimum 50%) par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales et (iii) en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert.

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement les actifs en portefeuille contre le risque de change.

Par ailleurs, en cas de création d'une classe de parts non assortie d'une couverture du risque de change, les montants, en cas d'émission, de changement de compartiment, de rachat ou de distribution, seront calculés sur la base des taux de change en vigueur à ce moment.

Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de

durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment):

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, parts d'OPCVM investissant en actions, certificats d'investissement, warrants), et
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert et,
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que certains types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

La proportion des actifs investie en obligations pourra être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales, principalement (i.e. au minimum 50%) notés investment grade. Ceux-ci seront réputés de bonne qualité.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés émergents, ainsi qu'en obligations émises par des émetteurs publics ou privés de pays émergents. Ces investissements s'effectueront à concurrence de maximum 30% de l'actif net du compartiment.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance

Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable sont principalement (i.e. au minimum 50%) notés investment grade (investment grade: minimum BBB- et/ou Baa3). Les investissements seront réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé, des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des émetteurs publics ou privés de pays émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3, ou être non notées, à hauteur de 30% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

6.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.6 . Indice et benchmark

Il n'y aura pas d'indice de référence.

6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans la calme progression continue des marchés « actions » tout au long de l'année, l'été 2024 fait tache. Sa forte volatilité lors des trois premiers jours de bourse du mois d'août enregistre une chute significative des indices, avec une baisse de 6,4% de l'indice mondial des actions (MSCI World, en devises locales). L'explication de ce dérochage surprise tient dans le débouclage massif des positions de carry trade sur le yen japonais, à la suite de la hausse des taux directeurs opérée par la Banque Centrale japonaise (BoJ), mais aussi du fait de craintes accrues quant à une possible récession aux États-Unis ou à une intensification des tensions au Moyen-Orient.

Fort heureusement, cette « panique » sur les marchés est rapidement oubliée et laisse place à l'évènement financier le plus attendu des deux dernières années. Le 18 septembre, la première baisse des taux directeurs par la FED a enfin lieu ! Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l'emploi et estimant qu'ils surpassent désormais les craintes d'une résurgence de l'inflation, la FED réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision marque un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du Higher for Longer. Ce geste inaugure un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.

Sur le plan politique, aux Etats-Unis, cette année d'élection présidentielle délivre son lot de rebondissement. Alors que Donald Trump affronte un parti démocrate forcé de s'adapter au désistement de Joe Biden, Kamala Harris émerge comme une candidate de poids. Elle ne réussira cependant pas à arrêter le Red Sweep, une victoire totale du camp républicain à la présidence, au Sénat et à la Chambre des représentants. Dans le sillage de ces résultats, le marché « actions » américain s'envole sur de nouveaux sommets, porté par les promesses de dérégulations et de baisses des impôts sur les sociétés. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continental le Parlement Européen ne ressort pas bousculé par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre, censuré quelques mois après, entraîne la sous performance relative du CAC 40. Enfin, l'antipathie affichée de Donald Trump au commerce mondial participe également à la déstabilisation des marchés « actions » français, comme celui des marchés « actions » européens ou asiatiques.

De leur côté, les marchés « actions » chinois ont accueilli, à fin septembre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui mets en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser, temporairement, un marché « actions » domestique amorphe.

Au 31 décembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI World, progresse de 19%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 25% et témoin de l'exceptionnel parcours des Magnificent Seven de 48% et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative, adossée à une économie nationale solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a ramené la performance du CAC 40 à 1% alors même que l'Euro Stoxx 50 affiche une hausse de 12%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 8%, notamment marqué par le MSCI China qui passe d'une performance de 4% à fin août à 19% à la fin de l'année, conséquence des mesures monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa progression avec une évolution des prix de 27% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour la première catégorie, de 5% pour celle des entreprises et de 7% pour les entreprises à rendement.

**Toutes les données sont en devises locales, total return, au 31/12/2024.*

6.1.8 . Politique future

Nous privilégions une diversification des poches géographiques, au-delà de notre biais domestique, en conservant la surpondération relative des « actions » américaines. Ces dernières sont soutenues par une situation macroéconomique favorable, de bons résultats d'entreprises, et des perspectives économiques positives liées à l'élection de Donald Trump. D'autre part, nous continuons d'afficher une vision résolument positive sur le marché « obligataire » après une augmentation graduelle et disciplinée de notre pondération à cette classe d'actifs entamée mi-2022. Nous mettons l'accent sur des fonds à maturité afin de bénéficier du portage et de fixer un rendement élevé, ainsi que sur les obligations souveraines à maturité longue (7-10 ans) pour protéger les portefeuilles en cas de récession.

6.1.9 . Indicateur synthétique de risque

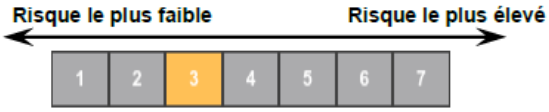

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

6.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**85.011.932,74**	**78.742.947,95**
I. Actifs immobilisés	**1.754,29**	**888,97**
A. Frais d''établissement et d''organisation	1.754,29	888,97
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**83.836.049,09**	**88.330.679,95**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	4.712.694,92	11.467.509,20
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	19.608.072,95	15.290.172,90
B. Instruments du marché monétaire	3.778.425,00	7.383.606,06
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	39.400.966,97	32.538.790,92
E. OPC à nombre variable de parts	16.460.807,43	21.695.195,44
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		-1.612,67
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	-124.918,18	-42.981,90
III. Créances et dettes à plus d'un an	**-35.030,52**	**-33.862,04**
B. Dettes	-35.030,52	-33.862,04
IV. Créances et dettes à un an au plus	**25.191,95**	**-23.804.863,75**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.710,40	15.758.956,16
b. Avoirs fiscaux	23.481,55	18.483,74
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-39.582.303,65
V. Dépôts et liquidités	**1.252.136,65**	**14.404.183,42**
A. Avoirs bancaires à vue	870.746,62	14.103.786,09
C. Autres	381.390,03	300.397,33
VI. Comptes de régularisation	**-68.168,72**	**-154.078,60**
B. Produits acquis	114.927,59	144.559,26
C. Charges à imputer (-)	-183.096,31	-298.637,86
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**85.011.932,74**	**78.742.947,95**
A. Capital	78.742.947,95	70.928.501,31
B. Participations au résultat		-3.658.010,04
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	6.268.984,79	11.472.456,68
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	**2.324,57**	**252.343,89**
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	2.324,57	252.343,89
II. Valeurs sous-jacentes des contrats d''option et des warrants (+)		**415.384,62**
B. Contrats d''option et warrants vendus		415.384,62
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	**2.615.311,87**	**2.174.072,40**
A. Contrats à terme achetés	2.615.311,87	2.174.072,40

6.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**4.768.726,72**	**9.560.446,91**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-1.245.995,81	693.064,11
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	2.693.112,25	1.507.104,81
B. Instruments du marché monétaire		30.000,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1.771.308,25	4.910.958,76
E. OPC à nombre variable de parts	342.169,63	2.914.065,92
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	1.938,63	75.058,37
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	105.396,15	185.423,70
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	1.100.797,62	-755.228,76
II. Produits et charges des placements	**1.992.474,40**	**2.496.253,73**
A. Dividendes	1.400.754,55	1.468.630,93
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	496.953,09	1.010.822,01
b. Dépôts et liquidités	104.624,05	53.436,73
C. Intérêts d'emprunts (-)	-7,39	-318,03
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-9.849,90	-41.919,18
F. Autres produits provenant des placements		5.601,27
III. Autres produits	**56,78**	**32,93**
B. Autres	56,78	32,93
IV. Coûts d"exploitation	**-476.397,82**	**-584.276,89**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-32.858,44	-51.292,54
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-12.725,70	-18.220,02
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-337.253,40	-431.757,70
b. Gestion administrative et comptable	-13.426,75	-18.644,98
E. Frais administratifs (-)	-6.637,86	-2.750,62
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-361,22	-302,61
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.499,98	-2.500,02
H. Services et biens divers (-)	-13.362,24	-7.737,73
J. Taxes	-52.566,83	-48.953,74
K. Autres charges (-)	-4.705,40	-2.116,93
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**1.516.133,36**	**1.912.009,77**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**6.284.860,08**	**11.472.456,68**
VI. Impôts sur le résultat	**-15.875,29**	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**6.268.984,79**	**11.472.456,68**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**6.268.984,79**	**7.814.446,64**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	6.268.984,79	11.472.456,68
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)		-3.658.010,04
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-6.268.984,79**	**7.814.446,64**

6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*4.712.694,92*		*5,62%*	*5,54%*
OBLIGATIONS-Emises par un état				4.712.694,92		5,62%	5,54%
USD							
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.0% 15-02-34	5.110.000	USD	95,81%	4.712.694,92		5,62%	5,54%
Total OBLIGATIONS				**4.712.694,92**		**5,62%**	**5,54%**
AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*19.608.072,95*		*23,39%*	*23,07%*
OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée				14.773.447,55		17,62%	17,38%
EUR							
AXA EUAR10+0.05% PERP EMTN	5.570.000	EUR	94,52%	5.264.847,55		6,28%	6,19%
CITIGROUP GLOBAL MKTS AUTRE V+0.0% 16-11-27 IND	2.000.000	EUR	101,80%	2.036.000,00		2,43%	2,40%
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL 3.94% 09-10-28	2.000.000	EUR	99,96%	1.999.200,00		2,38%	2,35%
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS ZCP 01-08-29	3.000.000	EUR	100,28%	3.008.400,00		3,59%	3,54%
SANTANDER INTL PRODUCTS AUTRE V 28-11-30 CV	2.500.000	EUR	98,60%	2.465.000,00		2,94%	2,90%
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				4.834.625,40		5,77%	5,69%
USD							
UBS AG LONDON BRANCH ZCP 15-12-34	2.010.000	USD	94,31%	1.824.652,04		2,18%	2,15%
UBS AG LONDON BRANCH ZCP 18-12-26	1.100.000	USD	98,15%	1.039.173,36		1,24%	1,22%
EUR							
BARCLAYS BK AUTRE V 14-03-30 RCB	2.000.000	EUR	98,54%	1.970.800,00		2,35%	2,32%
Total AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded				**19.608.072,95**		**23,39%**	**23,07%**
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*3.778.425,00*		*4,51%*	*4,45%*
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un établissement de crédit				3.778.425,00		4,51%	4,45%
EUR							
MORGAN STANLEY CO INTL ZCP 06-06-25 RCB	3.500.000	EUR	107,96%	3.778.425,00		4,51%	4,45%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				**3.778.425,00**		**4,51%**	**4,45%**
ACTIONS							
NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE				*39.400.966,97*		*47,00%*	*46,35%*
France				**22.319.333,10**		**26,62%**	**26,26%**
AIR LIQUIDE SA-PF	15.336	EUR	156,92	2.406.525,12		2,87%	2,83%
ALTAREA	21.660	EUR	96,40	2.088.024,00		2,49%	2,46%
AXA SA	58.875	EUR	34,32	2.020.590,00		2,41%	2,38%
BNP PARIBAS	38.450	EUR	59,22	2.277.009,00		2,72%	2,68%
BOUYGUES SA	101.430	EUR	28,54	2.894.812,20		3,45%	3,41%
DANONE	32.930	EUR	65,12	2.144.401,60		2,56%	2,52%
ESSILORLUXOTTICA	6.578	EUR	235,60	1.549.776,80		1,85%	1,82%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	3.140	EUR	635,50	1.995.470,00		2,38%	2,35%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5.259	EUR	240,90	1.266.893,10		1,51%	1,49%
TELEPERFORMANCE	12.119	EUR	83,12	1.007.331,28		1,20%	1,18%
TOTALENERGIES SE	50.000	EUR	53,37	2.668.500,00		3,18%	3,14%
États-Unis				**8.993.392,96**		**10,73%**	**10,58%**
ALPHABET INC-CL A	11.710	USD	189,30	2.133.701,99		2,54%	2,51%
AMAZON.COM INC	8.680	USD	219,39	1.833.001,44		2,19%	2,16%
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	7.125	USD	225,89	1.549.202,28		1,85%	1,82%
JPMORGAN CHASE & CO	4.345	USD	239,71	1.002.541,10		1,20%	1,18%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte-feuille	% Actif Net
NVIDIA CORP	15.680	USD	134,29	2.026.823,76		2,42%	2,38%
WALT DISNEY CO/THE	4.181	USD	111,35	448.122,39		0,53%	0,53%
Chine				**3.732.805,13**		**4,45%**	**4,39%**
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	187.120	HKD	82,40	1.910.949,61		2,28%	2,25%
BAIDU INC - SPON ADR	10.910	USD	84,31	885.380,79		1,05%	1,04%
TENCENT HOLDINGS LTD	18.120	HKD	417,00	936.474,73		1,12%	1,10%
Pays-Bas				**3.578.308,00**		**4,27%**	**4,21%**
AIRBUS SE	15.980	EUR	154,78	2.473.384,40		2,95%	2,91%
ASML HOLDING NV	1.628	EUR	678,70	1.104.923,60		1,32%	1,30%
Irlande				**777.127,78**		**0,93%**	**0,91%**
ACCENTURE PLC-CL A	2.295	USD	351,79	777.127,78		0,93%	0,91%
Total ACTIONS				**39.400.966,97**		**47,00%**	**46,35%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				6.238.075,79		7,44%	7,34%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				6.238.075,79		7,44%	7,34%
R-CO CONV HIGH YIELD SD-CEUR	28.614,35	EUR	101,13	2.893.769,39	0,00%	3,45%	3,41%
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	28.940	EUR	115,56	3.344.306,40	0,17%	3,99%	3,93%
OPC-Actions				1.530.348,28		1,82%	1,80%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				1.530.348,28		1,82%	1,80%
RMM LUX BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA C EUR	13.042	EUR	117,34	1.530.348,28	3,06%	1,82%	1,80%
OPC-Monétaires				8.692.383,36		10,37%	10,22%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				8.692.383,36		10,37%	10,22%
RMM COURT TERME D	2.368	EUR	3.670,77	8.692.383,36	0,31%	10,37%	10,22%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**16.460.807,43**		**19,63%**	**19,36%**
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES							
Contrat futures - Sur indices financiers				-124.918,18		-0,15%	-0,15%
EM RUSS 2000 03/25	23	USD	2.249,80	-124.918,18		-0,15%	-0,15%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				**-124.918,18**		**-0,15%**	**-0,15%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**83.836.049,09**		**100,00%**	**98,62%**
Autres				**381.390,03**			**0,45%**
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		256.471,85			0,30%
CACEIS BANK, PARIS		USD		124.918,18			0,15%
Avoirs bancaires à vue				**870.746,62**			**1,02%**
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		335.095,13			0,39%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		224.759,29			0,27%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		187.953,03			0,22%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		95.919,70			0,11%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		19.482,81			0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		7.536,66			0,01%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				**1.252.136,65**			**1,47%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**-9.838,57**			**-0,01%**
AUTRES				**-66.414,43**			**-0,08%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**85.011.932,74**			**100,00%**

6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	50,64%
États-Unis	18,75%
Royaume-Uni	10,26%
Pays-Bas	7,84%
Chine	4,45%
Irlande	3,86%
Jersey	2,38%
Luxembourg	1,82%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Holding et sociétés financières	46,30%
Banques et institutions financières	32,84%
Pays et gouvernements	5,61%
Distribution, commerce de détail	4,74%
Industrie aéronautique et spatiale	2,95%
Sociétés immobilières	2,49%
Internet et services d'Internet	2,41%
Télécommunication	1,20%
Services divers	0,93%
Art graphique, maison d'édition	0,53%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	74,89%
USD	21,72%
HKD	3,39%
TOTAL	**100,00%**

6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	**2ème semestre**	**Exercice complet**
Achats	29.554.505,99	16.296.329,26	45.850.835,25
Ventes	41.294.944,37	13.613.587,00	54.908.531,37
Total 1	**70.849.450,36**	**29.909.916,26**	**100.759.366,62**
Souscriptions			
Remboursements			
Total 2			
Moyenne de référence de l'actif net total	81.320.272,83	84.184.589,08	82.752.430,95
Taux de rotation	**87,12%**	**35,53%**	**121,76%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

Le compartiment a été fortement par un rachat substantiel (37 millions d'euro) opéré le 31/12/2023 et qui a donné lieu à de nombreux débouclements d'opérations en début d'année.

De plus l'activité au sein du compartiment a été forte sur l'exercice 2024 du fait des remboursements anticipés de plusieurs produits structurés grâce à la très bonne tenue des indices « actions » sous-jacents. Face à ces remboursements anticipés, nous avons décidé, la plupart du temps, de réinvestir les liquidités sur de nouveaux produits strcturés. Enfin, le contexte chahuté sur les taux d'intérêt (baisses des taux par les principales banques centrales et surprises sur l'inflation et/ou la croissance aux Etats-Unis) a permis des arbitrages obligataires pour prendre des profits et repartir sur de nouveaux supports plus prometteurs (obligations corporate) ou sécurisés (obligations souveraines).

6.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EM RUSS 2000 03/25	USD	2.717.047,50	2.615.311,87	50,00	18.12.24

6.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap			785.932,49		251.645,89	534.286,59			534.286,594
TOTAL			**785.932,49**			**534.286,59**			**534.286,594**

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap.				37.064.923,62		
TOTAL				**37.064.923,62**		

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	104.335.414,90	132,75	78.742.947,95	147,38	85.011.932,74	159,11
TOTAL	**104.335.414,90**		**78.742.947,95**		**85.011.932,74**	

6.4.6 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe C

Rendement annuel

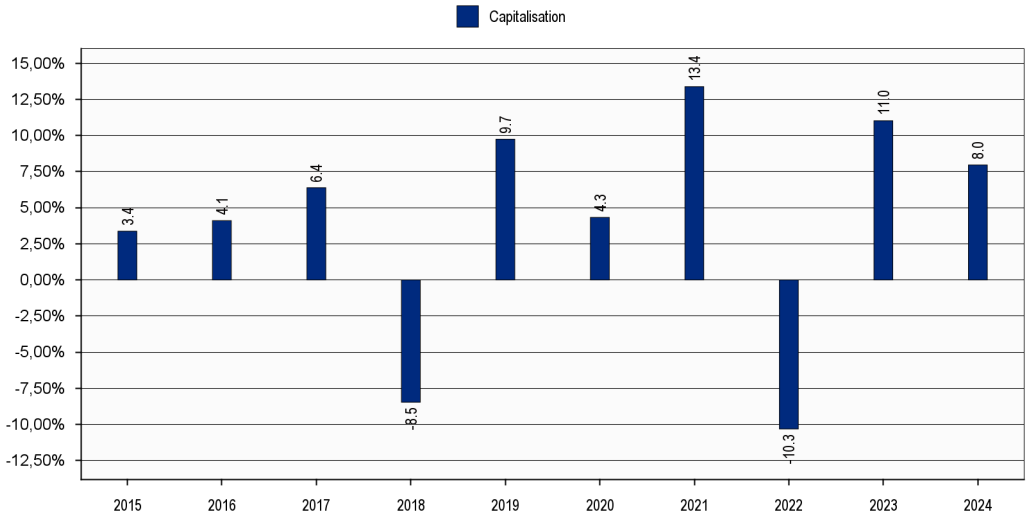

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
7,96% (en EUR)	2,44% (en EUR)	4,92% (en EUR)	3,87% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

6.4.7 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation C - BE6248959254 : 0,73%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts reels au cours de l'année dernière.	0,65%
Coûts de transaction	0.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,08%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)
Non applicable.

Existence de Fee-Sharing agreements
Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la SICAV, dont elle assure la gestion.

6.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée de montants liés à des comptes gérés sur futures.

NOTE 2 - Autres produits

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend la compensation CSDR.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.350,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 5 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.be.rothschildandco.com/.